



Diagnostic  
patrimonial  
urbain  
paysager

Seine Aval

78

Mézy  
- sur -  
Seine

**CAUE 78**

conseil d'architecture,  
d'urbanisme  
et de l'environnement  
des Yvelines

 **île de France**

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. Pour garder la mémoire de ce territoire, le présent projet d'un diagnostic patrimonial, urbain paysager et photographique a été mis en place par le service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France et le CAUE des Yvelines qui a reçu le soutien financier de la DRAC.

**DIAGNOSTIC PATRIMONIAL, URBAIN ET PAYSAGER  
SEINE AVAL**

**Synthèse communale**

**MEZY-SUR-SEINE**

Etude réalisée par :

**Roselyne Bussière**, conservateur du patrimoine, Région Ile-de-France

**Hélène Bouisson**, architecte-conseiller, CAUE des Yvelines

**François Adam**, paysagiste-conseiller, CAUE des Yvelines

**Laurent Kruszyk**, photographe, Région Ile-de-France

Avec la participation de :

**Diane Bétored**, cartographe, Région Ile-de-France

**Jérémy Camarena**, sigiste, CAUE des Yvelines

**Pascale Czobor**, chargée de mission développement durable, CAUE des Yvelines

**Coralie Mugnier**, architecte-stagiaire, CAUE des Yvelines

**Florie-Neige Carpentier**, urbaniste-stagiaire, CAUE des Yvelines

**Kelly Lebourgeois**, stagiaire, CAUE des Yvelines

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines  
Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France**

Juin 2013



# SOMMAIRE

## **DIAGNOSTIC PATRIMONIAL**

1. Méthodologie .....	p. 1
2. Ressources documentaires .....	p. 2
3. Le site et son occupation ancienne .....	p. 9
4. Les transformations de l'ère industrielle .....	p. 11
5. Les extensions récentes .....	p. 14
6. Typologies dominantes et état du bâti .....	p. 15
7. Perspectives d'inventaire .....	p. 33
8. Tableau récapitulatif .....	p. 36

## **DIAGNOSTIC URBAIN**

1. Relation de la ville à son territoire .....	p. 39
2. Eléments de la relation de la ville à son territoire .....	p. 49
3. Relation au projet .....	p. 70

## **DIAGNOSTIC PAYSAGER**

La méthode .....	p. 73
Typologie et localisation .....	p. 75
Relevé descriptif .....	p. 76
Conclusion .....	p. 84

<b>ANNEXE</b> - Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux .....	p. 87
---	-------

<b>GLOSSAIRE</b> .....	p. 111
------------------------	--------

<b>RESSOURCES DOCUMENTAIRES</b> .....	p. 114
---------------------------------------	--------







# DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

## 1. Méthodologie

Pour réaliser ce diagnostic patrimonial de la manière la plus efficace possible, il a été décidé de :

- Faire des recherches préalables sommaires (pas de recherches en archives) dans les ouvrages généraux comme Flohic, les bases du Ministère, les monographies locales.
- Rassembler les cartes anciennes les plus disponibles (atlas Trudaine, carte des Chasses, plan d'Intendance, cadastre napoléonien).
- L'essentiel est l'enquête de terrain, c'est le cœur du diagnostic.
  - Elle est faite à partir du cadastre actuel sur lequel a été reporté le cadastre napoléonien (de manière sommaire).
  - Les îlots repérés sont définis à partir de ce report (le centre ancien est systématiquement parcouru). Pour le reste, on choisit à partir de la comparaison cartes IGN de 1980- carte actuelle les îlots dans lesquels un repérage sera réalisé.
  - On remplit une grille de terrain qui reprend les principales caractéristiques des bâtiments classés pour ce qui est de l'habitat en grandes typologies : maisons de bourgs, maisons rurales, etc.
  - Chaque édifice repéré est photographié par le chercheur. Les fiches et les photographies porteront le même nom : commune abrégée plus numéro.
  - Les fiches de repérage sont saisies sur une base de données (Cindoc).
  - Ce qui permet d'alimenter le SIG : les bâtiments sont entourés et une jointure est réalisée qui permet de cartographier la typologie.
- Rédaction d'une synthèse par commune.

Ce mode opératoire comporte bien évidemment de nombreuses limites :

- C'est un regard rapide sur le terrain (pas toujours aussi objectif qu'on le voudrait, notamment en ce qui concerne les dénaturations).
- C'est un regard porté depuis la rue sur le patrimoine car il est impossible d'entrer dans les maisons.
- C'est un préalable à toute étude ultérieure :  
Qu'une maison soit repérée ne signifie pas qu'elle doit être figée pour l'éternité. Et qu'une maison ne le soit pas ne signifie pas qu'elle doit être détruite. Ce sont juste des clefs de lecture du patrimoine qui permettent d'en saisir la spécificité et la richesse.  
Ce diagnostic patrimonial doit permettre ensuite de choisir en connaissance de cause les terrains sur lesquels sera menée ultérieurement une opération d'inventaire topographique.

## 2. Ressources documentaires

Années	1793	1831	1911	1936	1999
Population	656	527	539	636	1789

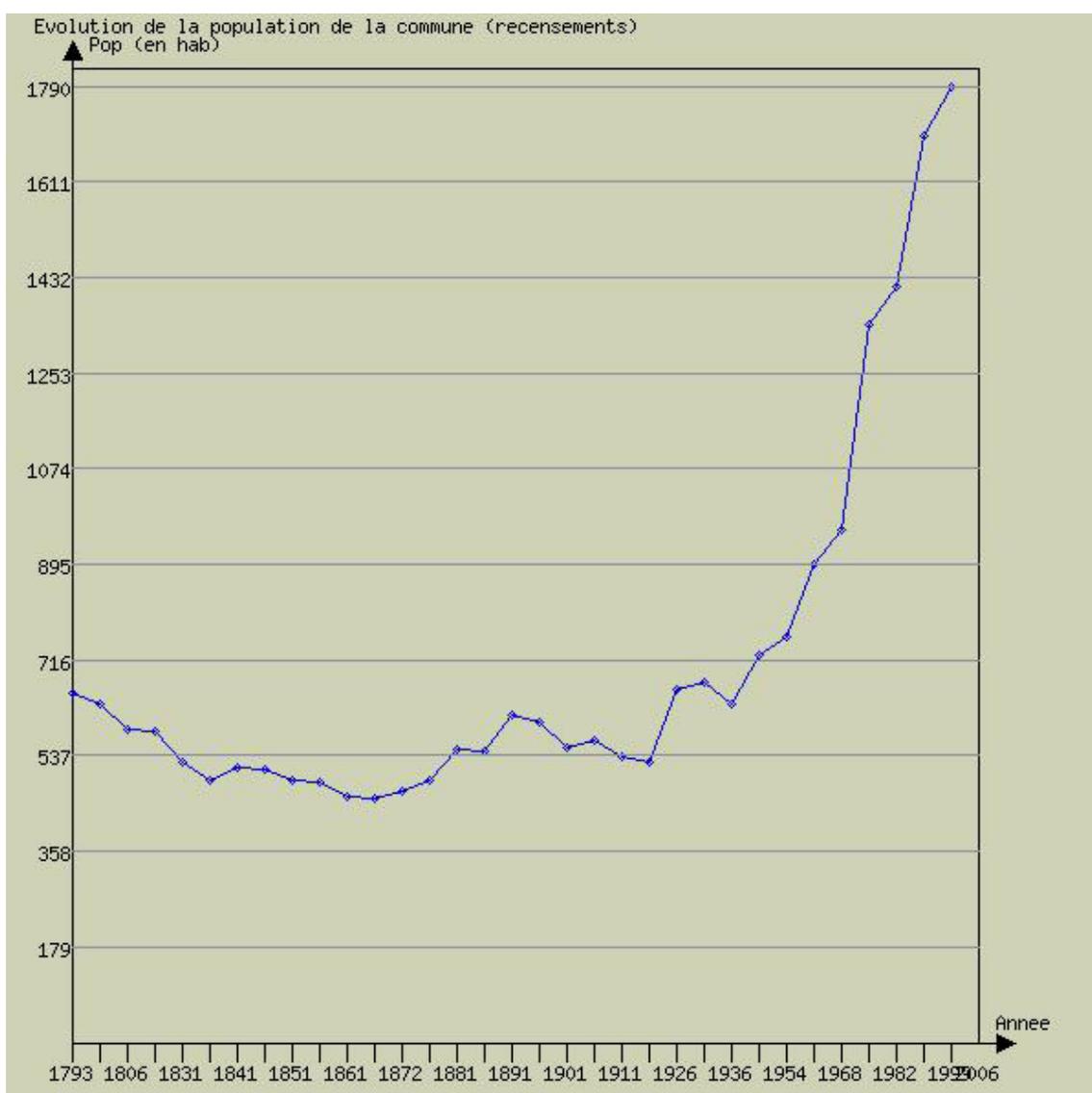
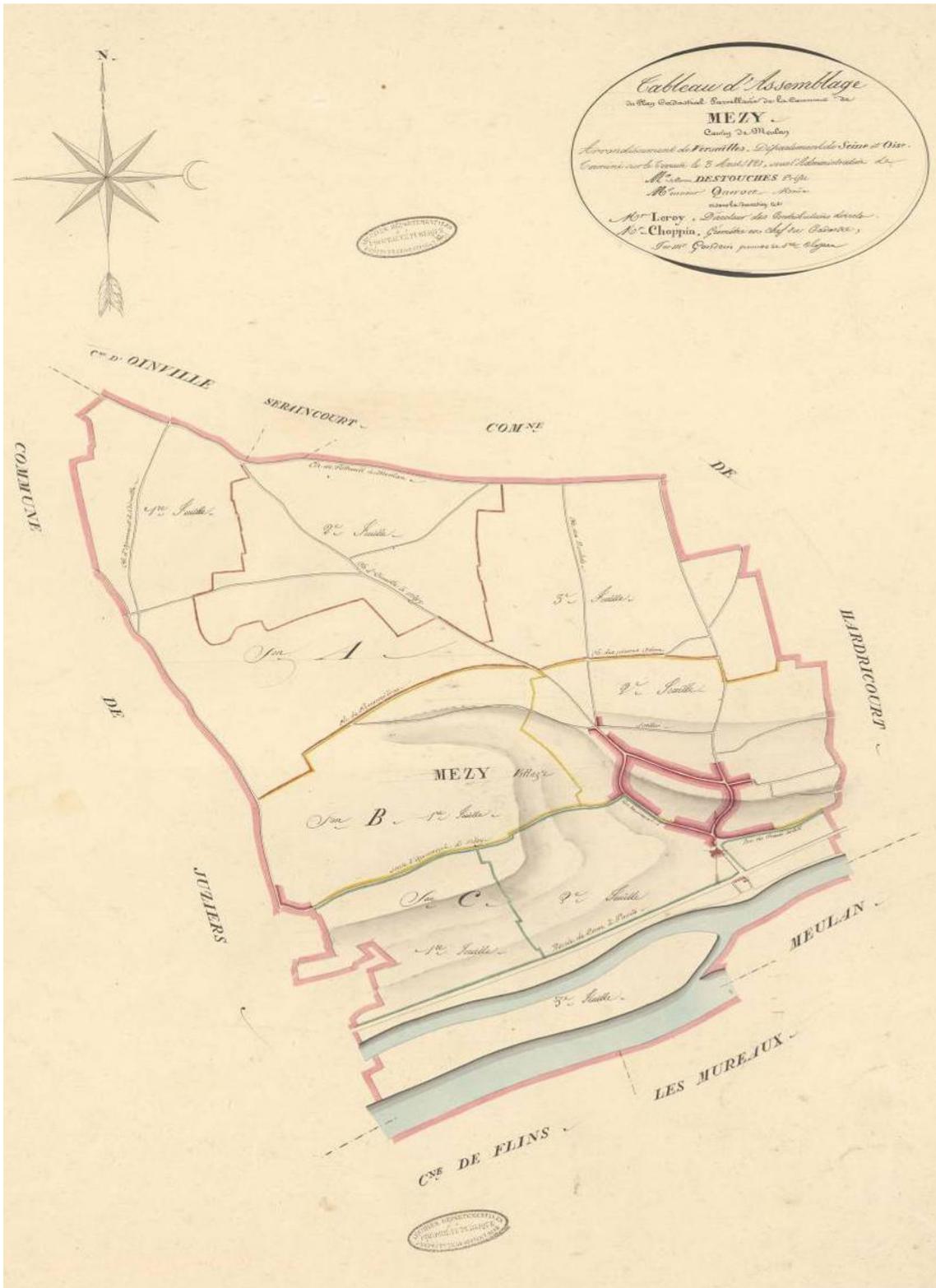


Diagramme d'évolution de la population de Mézy-sur-Seine (<http://cassini.ehess.fr>)

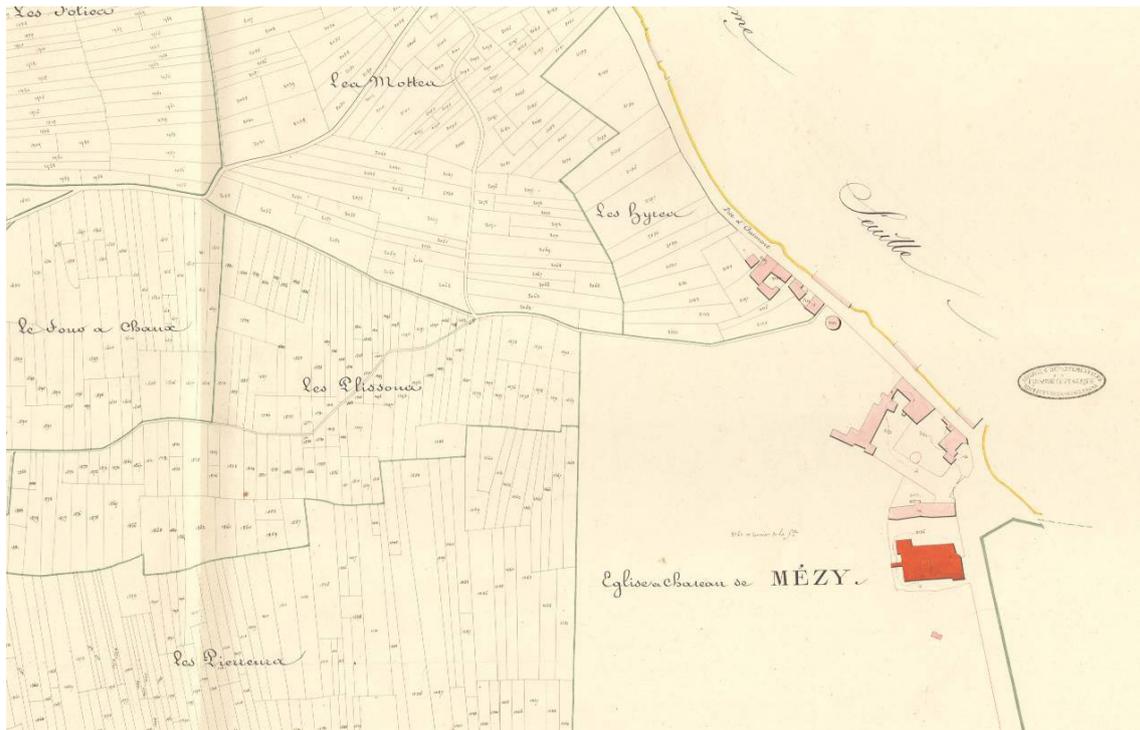


Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune de Mézy-sur-Seine (1821)

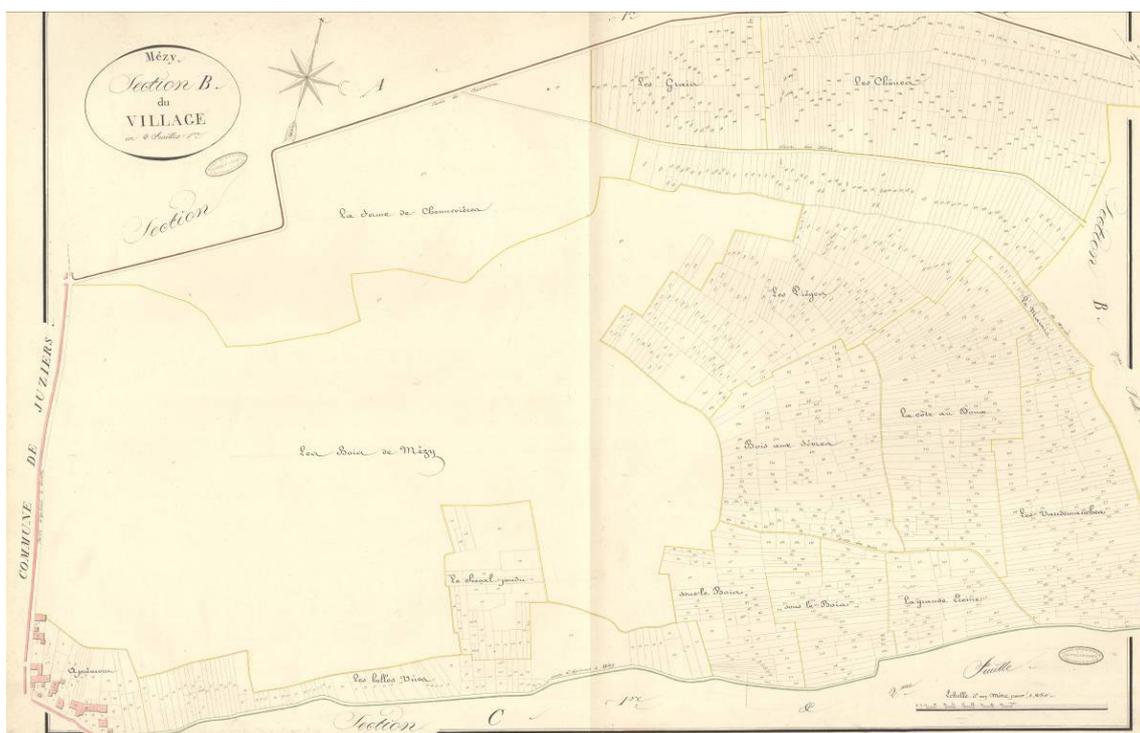
© A.D. 78



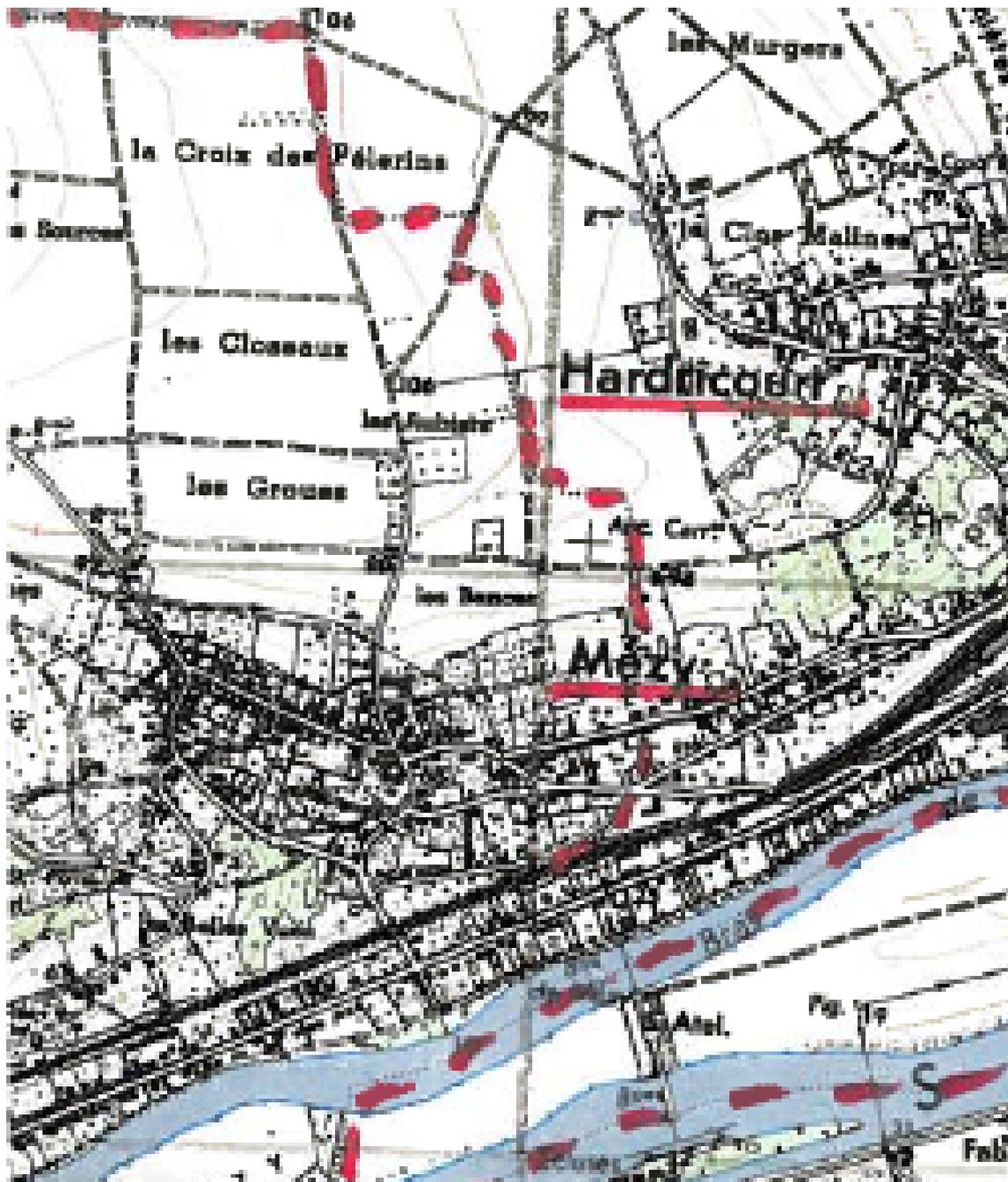
Détail de la section B du village du cadastre napoléonien de la commune de Mézy-sur-Seine (1821)  
© A.D. 78



Détail de la section C des Rozelans 2<sup>e</sup> feuille du cadastre napoléonien de la commune de Mézy-sur-Seine (1821) © A.D. 78



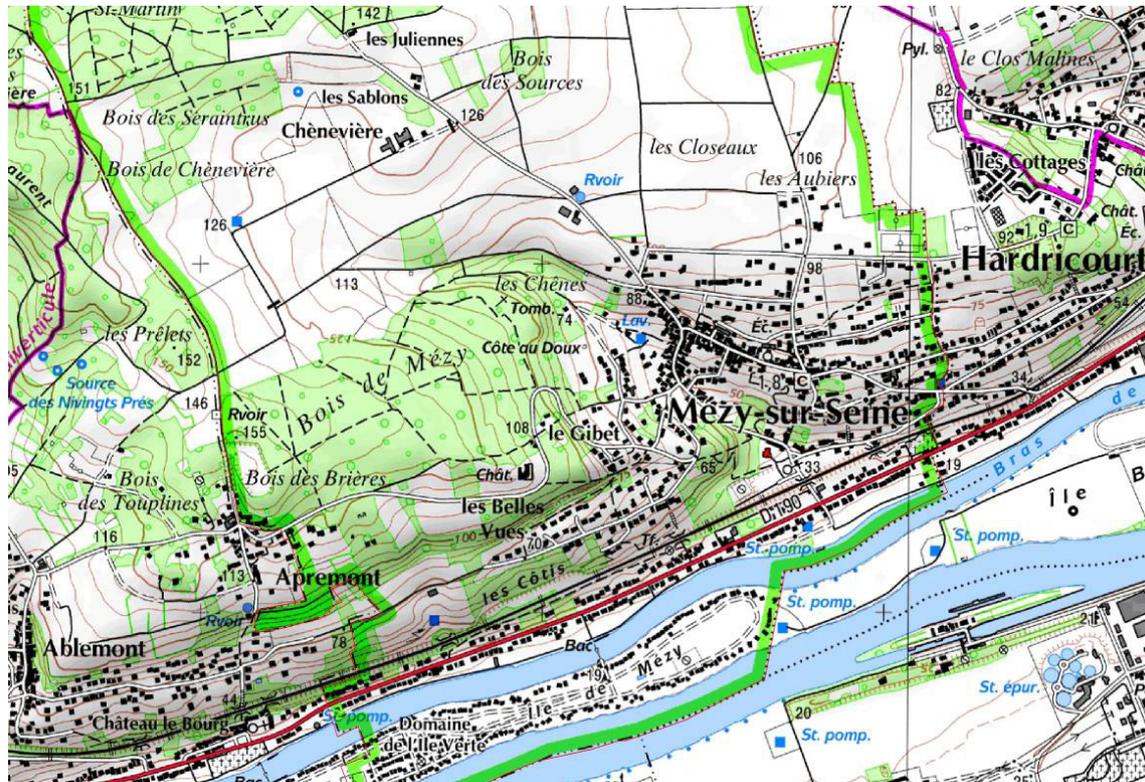
Section B du village 1<sup>e</sup> feuille du cadastre napoléonien de la commune de Mézy-sur-Seine (1821) © A.D. 78



Carte IGN (1962)



Carte IGN (2010)



Carte IGN (2010) - Détail



### 3. Le site et son occupation ancienne

Mézy-sur-Seine se déploie sur la rive droite de la Seine à la fois sur le plateau, le coteau et le long du fleuve, comme le montre cet extrait de l'Atlas Trudaine du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce site très favorable tire parti du triple avantage de la vallée de la Seine et de son trafic, du coteau propice à la culture de la vigne et du plateau pour la grande culture. Le village s'étire alors le long de quatre rues formant un quadrilatère dont le centre est livré aux jardins. La rue principale est la rue Haute, actuelle rue Alfred Lasson, deux côtés du quadrilatère sont occupés par l'actuelle longue rue Erambert. L'église, quant à elle, se trouve en bas du côté. On est donc loin du schéma conventionnel du village serré autour de son église.



*Atlas Trudaine, vers 1760-1780 © Archives nationales*

Selon l'auteur de l'histoire du canton de Meulan, l'existence de Mézy ne doit pas remonter en deçà du Xe siècle<sup>1</sup>. La terre était possédée par l'abbaye de Saint-Denis. Elle fut ensuite placée sous la dépendance de l'abbaye du Bec-Hellouin<sup>2</sup>. L'église était placée sous le vocable dionysien jusqu'à sa nouvelle dédicace en 1554. A cette date, ruinée par les guerres, elle fut reconstruite grâce à Nicolas de Pardieu, seigneur de Mézy, et devint l'église Saint-Germain. De l'époque gothique subsistent les parties basses de la tour carrée qui servait de clocher.

Un vicomte aurait été installé à Mézy dès 1031-1038 par le comte de Meulan, Galéran. A partir de 1193, les vicomtes sont dits vicomtes de Mézy. Les premières défenses furent élevées sans doute dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Une tour, «Bertauderie», commandait le cours de la Seine et les débouchés de la campagne<sup>3</sup>. On voyait au début du XX<sup>e</sup> siècle quelques parties de murailles qui cependant ne pouvaient remonter qu'au XV<sup>e</sup> siècle.

La seigneurie de Mézy entra au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans la famille de Robert de Pardieu puis, après plusieurs changements, elle fut érigée en châellenie en faveur de la marquise de Maillebois en 1651 qui avait alors droit de haute justice et deux foires chaque année.

<sup>1</sup> Bories Edmond, *Histoire du canton de Meulan*, Paris, Champion, 1902, Jeanne Laffite reprint 1978, p. 283.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 303-304.

<sup>3</sup> Ibidem, p. 284.

Ces droits, confirmés en 1702 en faveur de M. de Midorge, comportaient notamment des pressoirs banaux, les droits de pêche dans la Seine de Meulan à Juziers, la jouissance «du château, potager ou verger, le gros ruisseau, un potager de 3 arpents sur le bord de la Seine, cour, basse-cour, logement de domestiques...<sup>4</sup>».

La seigneurie de Mézy fut acquise en 1714 par Jacques Durand, conseiller du roi, qui agrandit sa terre du côté du parc. On a conservé une description du château en 1727 :

«Le château n'est pas grand mais il est très joli, très commode.

On y entre par un petit vestibule qui présente un bel et grand escalier à la moderne batye en pierre de taille à rampe de fer avec des balcons, ce petit vestibule distribue à main gauche trois pièces par bas, les caves dessous et on y trouve une antichambre, un salon et un cabinet, d'où l'on découvre un beau rideau planté en bois, vignes, villages et maisons, qui représentent un des plus beaux tableaux qu'un peintre pourrait faire.

[...] une salle à manger fort grande, un petit office à côté et au bout une des plus grandes cuisines et des plus belles qu'on puisse voir [...]

Au premier étage cinq chambres de maître [...] au second huit chambres de maître [...]

Le dessus des remises et de la cuisine peuvent fournir des logements pour 15 ou 20 domestiques [...]

Et tous ces bâtiments sont tout neufs fait depuis cinq ou six ans à l'exception du corps de château qui est plus ancien mais remis à neuf, couvert d'ardoise en mansarde et d'autres jolies figures consistant en un corps de logis et deux petits pavillons avec deux bouts.

[...] La cour d'entrée, assez grande, régulière et jolie est aux deux costez d'une basse-cour, où il y a logement ample pour le jardinier[...]

[...] L'église paroissiale et presque mur mitoyen avec ces bâtiments et l'on y va entendre la messe par une tribune qui communique dans le parterre [...]

Vis-à-vis de la porte du château est un carrefour dans lequel on trouve une petite maison bourgeoise appartenant au seigneur et telle qu'il convient pour loger l'intendant ou l'écuyer d'un grand seigneur avec cour, basse-cour, glacière pour le château et jardin d'un arpent.

Vis-à-vis de cette maison dans le même carrefour est un grand clos de 7 à 8 arpents appelé la petite seigneurie, planté en vignes qui fournissent d'assez bon vin, et en arbres fruitiers, ainsi que le jardin du château dont une partie considérable est en beaux espaliers et bons quinconces couverts par une belle allée d'ormes et de marronniers et ce parterre contient 15 ou 16 arpents.

Derrière ce parterre le mur et la vue entre un bâtiment neuf qui contient trois grands et magnifiques pressoirs banaux...<sup>5</sup>»



Détail du plan d'Intendance, 1786 © AD 78

Le plan d'Intendance montre le château précédé de sa cour régulière et les jardins allant jusqu'à la route royale.

4 Bories Edmond, op. cit., p. 287.

5 Ibidem, p. 289-290.

Une description de 1773 reprend les mêmes éléments en détaillant les jardins d'agrément qui s'étendaient sur environ 10 arpents<sup>6</sup>. Ils sont attribués à Le Nôtre, mais on ne prête qu'aux riches. Il est fait mention de deux terrasses parallèles soutenues de murs et de trois terrasses, les unes au dessus des autres, auxquelles on montait par des rampes de pierre. Ces trois terrasses se terminaient en pente douce vers la rivière et étaient surmontées d'un belvédère orné de treillage pour découvrir la campagne. A l'extrémité de la deuxième terrasse se trouvait un colombier.



Cette carte postale montre peut-être des vestiges de ces terrasses.

C'est ce domaine qu'a acquis en 1774 Marc-Antoine-Charles Duplex de Pernan, issu de la famille du célèbre Duplex. Le château reste dans cette famille jusqu'en 1886, date à laquelle mourut sans héritier Louis-Ferdinand Duplex de Mézy.

La route royale Paris-Rouen traverse le territoire mais ne génère pas d'activité particulière en l'absence de relais.

Le plan d'Intendance montre que l'activité principale de Mézy était la culture : la moitié du territoire était composée de terres labourables. La vigne n'occupait quant à elle que 15 %<sup>7</sup>. Elle a néanmoins façonné le paysage du coteau en ce parcellaire très divisé et étiré qu'on voit sur le cadastre napoléonien et encore sur le cadastre actuel. La viticulture, déjà mise à mal par la Révolution, a périéclité tout au long du XIXe siècle, comme le montrent les chiffres ci-dessous<sup>8</sup>.

1785	1807	1835	1892	1908
78 ha	55 ha	29 ha	6 ha	4 ha

Le recensement de 1817 atteste que la population était très majoritairement composée de cultivateurs et de journaliers.

#### 4. Les transformations à l'ère industrielle

Cette société rurale a perduré tout au long du XIXe siècle et l'instituteur dans sa monographie de 1899 précise que Mézy ne vit que d'exportations agricoles. A cette date, près de la moitié des terres est cultivée en céréales (blé, avoine, seigle) et un quart en plantes et racines fourragères (luzerne, sainfoin, betteraves, pommes de terre). «*Les cultures maraîchères (petits pois) donnent d'excellents produits et depuis un quart de siècle surtout a fait presque généralement abandonner la vigne, très en faveur jusqu'à la fin du siècle dernier*»<sup>9</sup>. C'est encore ce qu'écrit E. Bories en 1907 : «*les habitants ont approprié la culture du sol au débouché que leur offre la proximité de la ville de Meulan et des marchés environnants ; les légumes, les fruits ont remplacé la culture de la vigne*<sup>10</sup>».

6 Bories Edmond, op. cit., p. 292-298.

7 Lachiver Marcel, op. cit. p. 837.

8 Ibidem

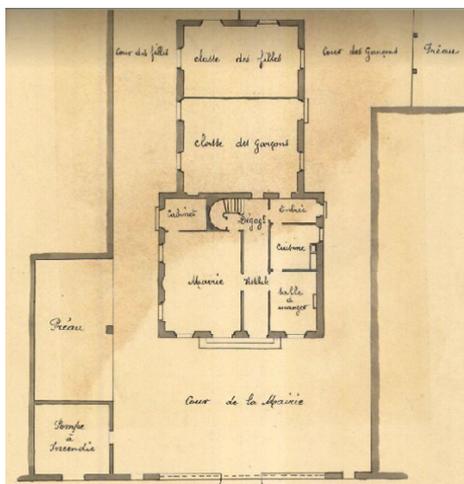
9 AD 78, 1T mono 9/9 ; <http://archives.yvelines.fr/>

10 Bories Edmond, op. cit. .p. 310.

Les cartes postales anciennes illustrent bien le caractère rural du village et son activité d'arboriculture, notamment dans le quartier du «Chaud Soleil».



La commune s'est dotée d'une belle mairie-école inaugurée en 1879 et dont l'instituteur publie le plan en 1899<sup>11</sup>.



mez058

A cette époque, deux aménagements importants ont touché le bourg de Mézy sans véritablement le métamorphoser. Il s'agit de la construction du barrage sur la Seine en 1880 et de la ligne de chemin de fer Argenteuil-Mantes par la rive droite en 1892.

Le barrage appartient à la seconde vague de canalisation de la Seine en lien avec la loi Freycinet. Du côté de Mézy se trouve le petit bras de Seine sur lequel sont construits un barrage mobile (mez111) et la maison du barragiste (mez112).



<sup>11</sup> <http://fr.topic-topos.com/>

C'est de l'autre côté de l'île que se trouve l'écluse adossée à un barrage plus important, si bien que la navigation ne va pas toucher directement Mézy.

De la même façon, la ligne de chemin de fer traverse le territoire de Mézy mais ne s'y arrête pas. La gare la plus proche est celle d'Hardricourt.



Carte d'Etat-Major, vers 1820 © Géoportail



Carte des environs de Paris, 1906 © Géoportail

La comparaison entre la carte d'Etat-Major (vers 1820) et la carte des environs de Paris de 1906 montre à la fois la coupure générée par le chemin de fer, qui longe la route nationale, et l'éloignement de la station d'Hardricourt.

A la suite de cette arrivée du chemin de fer, la population s'est quelque peu diversifiée mais les cultivateurs restent dominants. On trouve rue de Meulan des habitants «sans profession», sans doute logés dans les villas et les quelques maisons de notable qui ont été construites à cette époque. Parmi celles-ci, la maison de Monsieur Lasson, descendant de l'ancien maire de la ville (1793-1861) dont la maison de notable a été repérée (mez072) et qui avait autour de lui une nombreuse domesticité : maître d'hôtel, valet de chambre, femme de chambre, cuisinier, cocher, institutrice, comme l'atteste le recensement de 1911<sup>12</sup>...

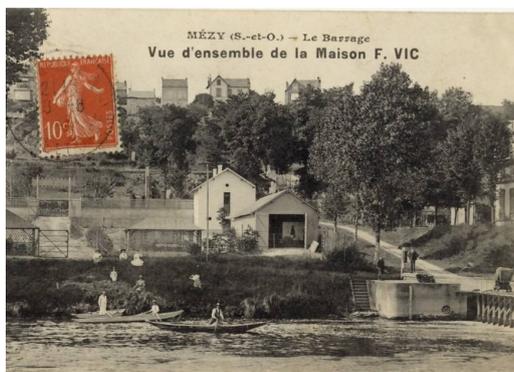
<sup>12</sup> AD 78, 9 M 709; <http://archives.yvelines.fr/>



mez072

Il y avait aussi dans cette rue un voyageur de publicité travaillant pour *Le Journal* et dont la présence peut-être liée au chemin de fer. Mais c'est le seul.

Le long de la route nationale, le recensement de 1906 montre qu'une activité s'est développée en lien avec la rivière : débitant de boisson, restaurateur, pêcheurs. Ils ne sont toutefois pas très nombreux.



La maison Vic, actuellement «le Beau Site», mez113

## 5. Les extensions récentes

Mézy est donc resté un bourg rural de moins de 700 habitants pendant très longtemps. Sa population commence à augmenter de manière significative au milieu des années 1950, quand le reste de la vallée de la Seine s'urbanise et s'industrialise. Mais le caractère rural est conservé et peu de logements collectifs ont été bâtis.

Les chiffres de l'Insee confirment ce que le repérage a comptabilisé : très peu de logements collectifs :

	Maisons	Appartements
1999	691	44
2009	856	47

Ils montrent aussi la part toujours importante des résidences secondaires :

	1968	1976	1982	1990	1999	2009
Résidences principales	309	432	483	574	652	685
Résidences secondaires	126	175	252	267	252	244
Total des résidences	460	642	772	871	910	968





Les **maisons rurales** (16 repérées) sont dispersées dans le centre-bourg (en orange cerclé de turquoise ci-dessous).



Bâtiment très simple construit en moellons de calcaire enduits à pierre vue, la maison rurale présente à Mézy deux grandes familles : soit elle a son pignon sur rue et est précédée de sa cour, soit elle est placée en fond de parcelle et est souvent mitoyenne avec d'autres maisons rurales. Le premier cas est bien illustré par mez030 dont on voit encore la distribution traditionnelle : logement en rez-de-chaussée et partie rurale à l'étage. Les chaînages d'angle sont en grès et les murs en moellons. L'enduit à pierre vue a été respecté, ce qui n'est pas le cas de mez007 dont les joints creux sont une restauration récente.



mez030

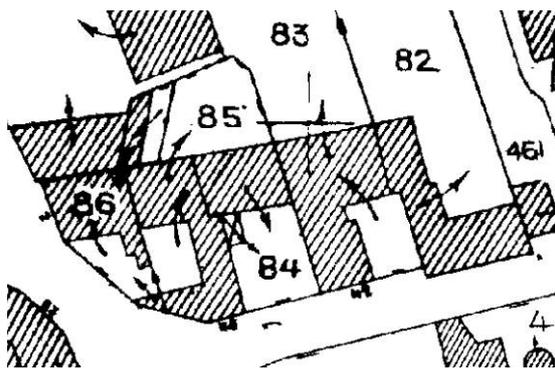


mez007

La succession de maisons rurales avec pignons sur rue donne une physionomie particulière aux rues du village.

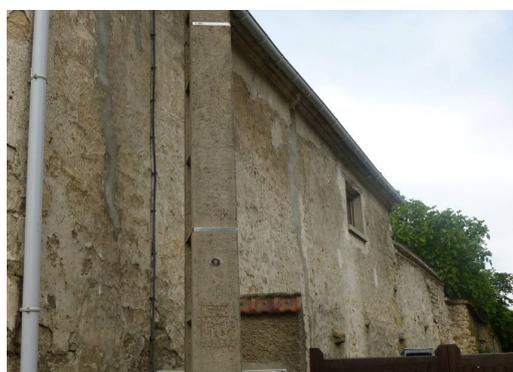


La deuxième famille, moins nombreuse, est composée, comme mez067, de plusieurs maisons mitoyennes précédées d'une cour. Les volumes sont irréguliers. Les rez-de-chaussée, peu visibles depuis la rue car de hauts murs ont été placés partout pour préserver la vie privée, sont peut-être dévolus à des celliers, le logement étant à l'étage, ce qui est un schéma traditionnel des maisons de vignerons.



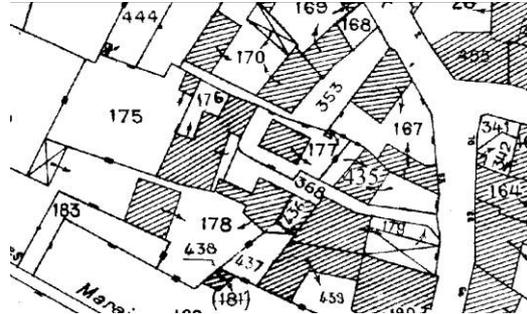
mez067

Ces maisons rurales ont en commun des façades arrière très irrégulières et peu ouvertes comme dans l'exemple ci-dessous :



mez064

Les **cours communes** (7 repérées) sont une facette des maisons rurales. Mez044 est une belle illustration de cette typologie : un petit habitat lâche, réparti autour d'un espace commun, plus ou moins préservé aujourd'hui.

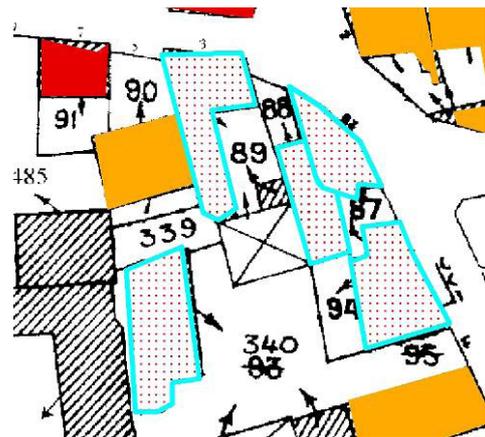


mez044

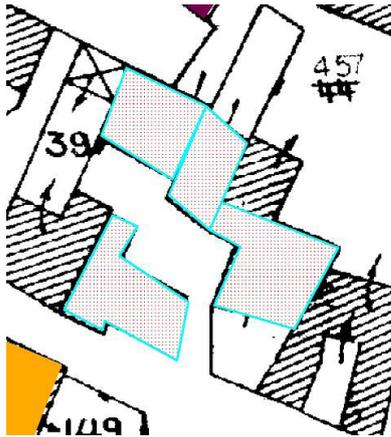
D'une manière générale, les maisons de ces cours sont très transformées mais la répartition autour d'un espace commun reste lisible. Les matériaux de construction et leur mise en œuvre sont les mêmes que ceux des maisons rurales. Les annexes rurales sont parfois très développées comme dans la cour mez008 qui est elle-même très étendue.



mez008



Une des cours communes les plus lisibles est mez053 qui a conservé son espace commun ouvert mais dont les maisons rurales ont été transformées.

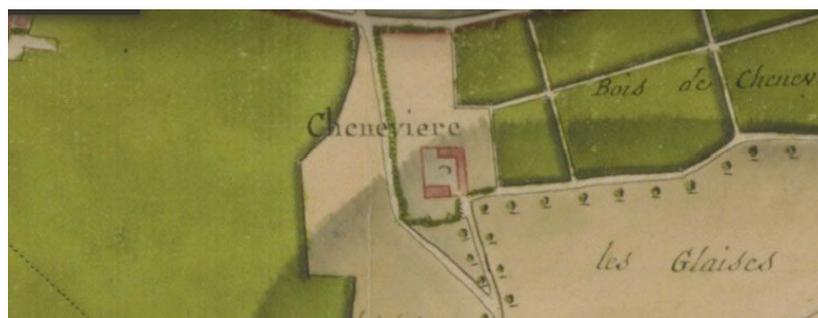


mez053

A l'entrée se trouve une maison dont la morphologie est celle d'une maison de bourg mais qui a été englobée dans la cour commune dont elle marque l'entrée.



Parmi les 6 **fermes** qui ont été repérées, la ferme de Chennevières est à part. C'est une grande ferme de plateau qu'on voit sur la carte de Cassini et le plan d'Intendance (ci-dessous).



Détail du plan d'Intendance, 1786 © AD 78

Selon la monographie de Paul Aubert, elle exploitait dans l'entre-deux-guerres 47 hectares répartis sur les communes de Mézy, Juziers et Hardricourt<sup>13</sup>. Le toponyme de Chennevières viendrait du lieu où on cultive le chanvre. Si les terres sont aujourd'hui encore exploitées, les bâtiments sont transformés en logements :

<sup>13</sup> Aubert Paul, *Monographie communale*, J 3211/15/3, <http://archives.yvelines.fr/>



mez001

Les autres fermes sont dans le bourg et de plus petite taille, comme le montre la carte ci-dessous (en jaune entouré de turquoise) :



Plus aucune ferme n'est en activité, l'une des plus importantes en taille (mez017) a été transformée en crèche et logements. Elle reste toutefois encore intéressante, notamment par la très haute porte charretière du bâtiment dans la cour.



mez017

Les deux fermes situées route de la Croix (mez049 et mez050) sont encore lisibles avec leurs bâtiments répartis de manière irrégulière autour de la cour.

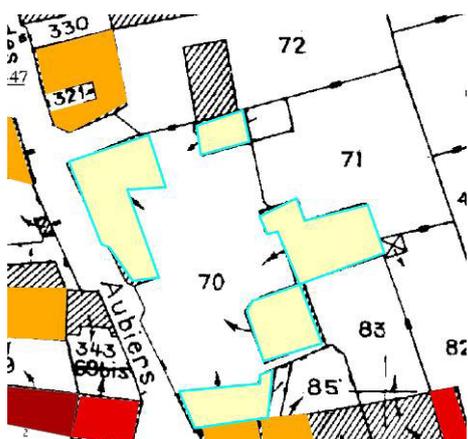


mez050



mez049

Enfin mez066, située plus à l'écart du centre-bourg, s'étale davantage autour d'une grande cour (parcelle 70) :



mez066

Les **maisons à porte charretière** relevées sont au nombre de 8. Elles sont réparties dans tout le village. La plus représentative de la typologie est mez014 qui présente sa haute porte charretière, jouxtant une habitation à un étage, surmontée d'une belle lucarne rurale à croupe débordante.



*mez014*

Une autre maison à porte charretière a conservé son caractère rural bien affirmé (mez028). La mise en œuvre, la corniche, la porte charretière sont en effet authentiques.



*mez028*

Mez026, qui était sans doute plutôt une maison d'artisan ou de commerçant (porte plus basse, linteaux métalliques), a subi l'habituel décroûtage de même que mez059.



*mez056*



*mez059*

Parmi les 8 maisons à porte charretière relevées, une seule a la porte placée latéralement par rapport au bâtiment (mez062) ; elle est en fait inclassable, à mi-chemin entre la maison de bourg et la maison rurale.



mez062

Les **maisons de bourg** ne sont pas très nombreuses : seulement 4 ont été relevées. La plus soignée est mez068, dont le premier étage a conservé son enduit et une belle modénature mais dont le rez-de-chaussée a été largement transformé. Elle correspond parfaitement à la définition de cette typologie et pourrait se trouver dans un centre plus urbanisé : alignée, occupant toute la largeur de la parcelle, d'une architecture soignée et élevée d'un étage.



mez068

Une maison de bourg placée en angle a été repérée (mez063). Elle se trouve à l'entrée de la Grande Rue. Elle a perdu sa modénature (corniche, bandeaux...), ce qui appauvrit l'espace urbain.



mez063

Il est probable que la villégiature était déjà présente à Mézy au XVIII<sup>e</sup> siècle. 6 **maisons de campagne** ou supposées telles ont été relevées : présentes sur le cadastre napoléonien, elles sont situées à proximité du château et se présentent comme un long bâtiment à la modénature soignée.



mez022



mez078



mez079

Le portail de mez078 est une forme d'ennoblissement : construit en miroir de celui du château, il remplace un mur plus rustique que révèle une carte postale (en face du portail du château).



Cette maison mez078 pourrait bien être celle qui est désignée de la manière suivante dans la description de 1774 «*vis-à-vis de la porte du château est un carrefour dans lequel on trouve une petite maison bourgeoise appartenant au seigneur et telle qu'il convient pour loger l'intendant ou l'écuyer d'un grand seigneur, avec cour, basse-cour, glacière pour le château et un jardin d'un arpent*<sup>14</sup>».

Sur la carte postale ci-dessus, on voit aussi la demeure mez004 qui présente la particularité d'être alignée sur deux côtés. Son jardin s'étend à la fois à l'arrière et de l'autre côté de la rue Chevet, rue qui est franchie grâce à une passerelle. Cette maison de campagne était peut-être, elle aussi, en lien avec le château très proche. Elle a été jugée remarquable et mériterait une étude.



mez004

<sup>14</sup> Bories Edmond, op. cit. .p. 290.





mez013

D'après la photographie aérienne, les cheminements semblent se faire indifféremment sur la parcelle 496 et sur sa voisine 495. Or celle-ci possède une grande maison repérée (mez006), pas visible depuis la rue mais que l'on voit sur la carte postale reproduite ci-dessous. Cette dernière serait-elle la maison «le Panorama» ? Son emplacement très latéral dans la parcelle est toutefois plutôt surprenant. Ou bien une grande maison se trouvait-elle sur la plateforme qui surmonte l'escalier extérieur et aurait-elle été détruite ? Une étude d'inventaire pourrait le préciser.



Parmi les autres **maisons de notable** repérées, il faut citer la maison du maire Alfred Lasson (mez072), de style néo Louis XVI, au milieu d'un grand parc qui a sans doute été redécoupé depuis. Il est probable, mais pas certain, que les bâtiments des parcelles 225 et 226 étaient les communs de cette maison.



mez072

L'une des plus considérables maisons de notable du XIXe siècle est l'actuelle mairie (mez003), qui a été construite à l'emplacement de l'ancien château.



mez003

Après avoir appartenu à la famille Duplex jusqu'en 1886, elle a changé de propriétaires. Dans l'entre-deux-guerres, elle appartenait à M. Chaloub, négociant en soieries. Son parc est hérité de celui que nous avons décrit plus haut et qui a été coupé de la Seine par le chemin de fer. Sa grille est une copie de celle de la propriété «le Panorama».

Plus récente (fin XIXe) est la maison de notable des bords de Seine mez131. Construite en meulière rocaillée, elle est exceptionnellement élevée, avec deux étages carrés au-dessus desquels se trouvait un belvédère, et a conservé ses communs.



mez131

Ce qui a changé est son accès à la Seine, comme le montre la carte postale ci-dessus : aucune construction ne faisait écran entre la maison et le fleuve, au-delà de la route nationale que l'on devine à peine. Aujourd'hui ces berges sont loties.



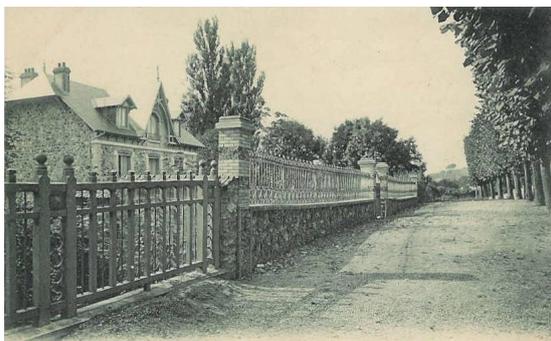
Enfin, Mézy-sur-Seine a une exceptionnelle maison de notable, celle construite par Mallet-Stevens pour le couturier Poiret en 1921-1923 et désignée comme «château de M. Poiret<sup>17</sup>». Bien que construite selon un vocabulaire très moderne, elle reprend tous les éléments caractéristiques de la maison de notable en les magnifiant : une grande parcelle (plus de 3 ha), une grande maison à l'architecture soignée (800 m<sup>2</sup>), des communs (une maison de gardien) et une vue panoramique. L'histoire, bien documentée, de ce bâtiment est mouvementée : inachevé, et resté plusieurs années à l'abandon, il est acheté en 1933 par Elvire Popesco et restauré. Il a été inscrit Monument Historique en 1984. De nouveau en très mauvais état en 2005, il a été acheté et rénové après 2006 et est à nouveau proposé à la vente.



mez099

41 **villas** ont été repérées dont 5 remarquables. On les trouve aussi bien dans le centre-bourg qu'à la périphérie, en direction de la gare d'Hardricourt et le long de la Seine.

Cette carte postale prise le long de l'actuelle rue Berthe Morisot permet d'illustrer ce qui fait l'essence même de la villa : une maison en milieu de parcelle, comportant trois travées et un étage carré, à l'architecture soignée (ici à caractère pittoresque) et qui se donne à voir depuis la rue à travers une clôture très travaillée et un portail monumental. De plus, -et c'est une autre caractéristique de ces maisons de villégiature-, sa façade antérieure jouit d'une vue panoramique très étendue.



mez090

Du fait de l'élargissement de la rue, la clôture a été refaite, elle reste toutefois ouverte, ce qui n'est pas toujours le cas, la tendance étant à se cacher derrière de hauts murs ou des haies de thuyas.

Quelques villas ont vu leur épiderme transformé selon deux tendances opposées : soit des enduits couvrants qui masquent une façade colorée comme dans l'exemple ci-dessous où la brique a disparu tandis que la modénature était considérablement appauvrie (mez045) ; une seule autre villa en brique a été repérée (mez098).

<sup>17</sup> Robert Mallet-Stevens, *l'œuvre complète (1886-1945)*, Paris, Editions du centre Pompidou, 2005, p.83-85.



mez045

L'autre tendance, déjà signalée pour les maisons rurales, est le décroûtage afin de rendre apparents des moellons qui étaient destinés à être cachés sous un enduit au plâtre en cohérence avec la corniche moulurée.



mez076

La villa mez090 et la villa mez076 signalées ci-dessus sont représentatives de deux grandes tendances.

La villa héritée des maison néoclassiques à plan plutôt rectangulaire, enduites au plâtre et avec une très belle modénature. La villa de Berthe Morisot (mez016) en est un bel exemple (remarquable).



mez016

Corniche moulurée, bandeaux, pilastres, encadrement des baies en arc segmentaire, tous ces éléments sont caractéristiques de cette tendance. La villa, dont l'élégante toiture à longs pans brisés (c'est-à-dire à la Mansard) a sans doute perdu ses ornements en plomb (épi de faitage, crête de toit), est précédée de deux ailes plus basses qui sont un exemple unique à Mézy.

La villa (mez029), plus étroite, présente les mêmes caractères. Ces deux villas, situées dans la rue Haute ont une façade antérieure adaptée à la pente et ont sans doute un étage de soubassement du côté du jardin et de la rue.



*mez029*

Dans cette famille néoclassique, se situent les villas aux toits à longs pans avec croupes dont sept exemples ont été relevés (par exemple mez097, mez110, mez130).



*mez097*



*mez110*

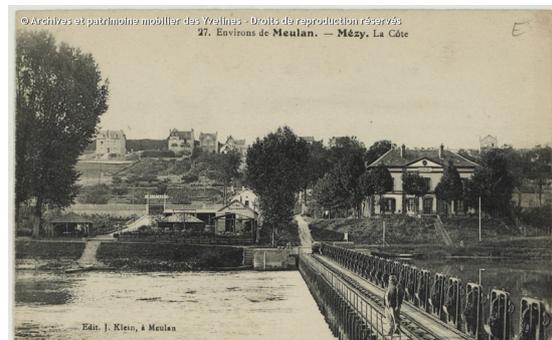


*mez130*

La villa pittoresque, très inspirée par la villégiature des bords de mer, est plus colorée (meulière ou meulière rocaillée) et a une façade plus animée. La maison mez092 qui a été considérée comme remarquable est une des mieux conservées. Même sa barrière et son porche d'entrée sont encore intacts. Placée sur une parcelle haute par rapport à la rue de Meulan, elle se donne à voir et profite de la vue de multiples façons (balcon, terrasse). Cela était d'autant plus possible que le coteau en dessous n'était pas encore bâti, comme le montre la carte postale ci-dessous.



*mez092*



Plusieurs villas de ce type se trouvent sur les rues en direction d'Hardricourt et peuvent être mise en lien avec l'arrivée du chemin de fer et la présence d'une gare dans cette bourgade.



*mez095*



*mez096*



*mez091*

Les villas en bord de Seine sont un peu plus tardives que les précédentes et, de ce fait, sont plutôt néo-régionalistes, avec faux pans de bois et toitures à la flamande.



*mez101*



*mez108*



*mez102*

Beaucoup d'entre elles ont ou avaient des embarcadères en bord de Seine comme la villa mez102 :



*mez102*

Deux maisons de la seconde moitié du XXe siècle ont été repérées, dont une a été classée comme remarquable en raison de ses qualités architecturales et morphologiques (mez103).



*mez103*

14 **pavillons** ont été repérés. Ils présentent les mêmes caractéristiques que les villas en termes de localisation, de vue panoramique et d'aménagements nautiques. Ils sont simplement plus petits et d'une architecture plus simple (comme mez071, mez082, mez083).



*mez071*



*mez082*



*mez083*

La grande majorité des pavillons a une façade avec pignon, comme dans les exemples ci-dessus. Une petite variante est introduite par les demi-croupes :



*mez114*

La façade goutterot du pavillon mez082 est unique.

## 7. Perspectives d'inventaire

<p><i>L'église paroissiale Saint-Germain (mez002)</i> Inscrite M.H.</p> 	<p><i>La mairie-école (mez058)</i> 1879</p> 
<p><i>Le lavoir mez042</i></p> 	<p><i>Le lavoir mez086</i></p> 
<p><i>Le château de Mézy (détruit) et son parc</i></p>	<p><i>La maison de notable, actuelle mairie (mez003)</i> Elle a remplacé le château.</p> 
<p><i>La maison de campagne mez078</i></p> 	<p><i>La maison de notable «Le Panorama» (mez006 ? et mez013)</i></p> 
<p><i>La maison de notable mez131</i></p> 	<p><i>La maison de notable mez072</i></p> 

*La maison de notable dite «Château Poiret» (mez099)  
Inscrite M.H.*



*La villa mez005*



*La villa mez091*



*La villa mez092*



*La villa mez103*



*La ferme de Chennevières (mez001)*



*L'auberge mez113*



*L'auberge mez117*



*Le barrage détruit (mez111)*



*La maison du barragiste (mez112)*



*Le viaduc de chemin de fer (mez116 et mez133)*



## 8. Tableau récapitulatif

	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	TOTAL
Eq. public / religieux	2	2		4
Ferme	6			6
Maison rurale	18			18
Cour commune	7			7
Maison d'artisan	3			3
Maison de bourg	4			4
Maison à porte charretière	8			8
Maison de campagne	3	1		4
Maison de notable	3	3	1	7
Villa	35	6		41
Maisons jumelles	1			1
Pavillon	14			14
Eq. artisanal / industriel	2			2
Génie civil	3			3
Eq. loisir	2			2
Autres :				9
Garage à bateau	1			
Porte charretière	1			
Entrée de cave	1			
Maison du barragiste		1		
Communs	2			
Regard	1			
Portail	1			
Mur de clôture	1			
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>132</b>





# DIAGNOSTIC URBAIN

Le diagnostic urbain conduit par H  l  ne Bouisson, architecte-conseiller au CAUE 78, accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussier  , chercheur au Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la R  gion Ile-de-France. Sa finalit   est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de Seine Aval.

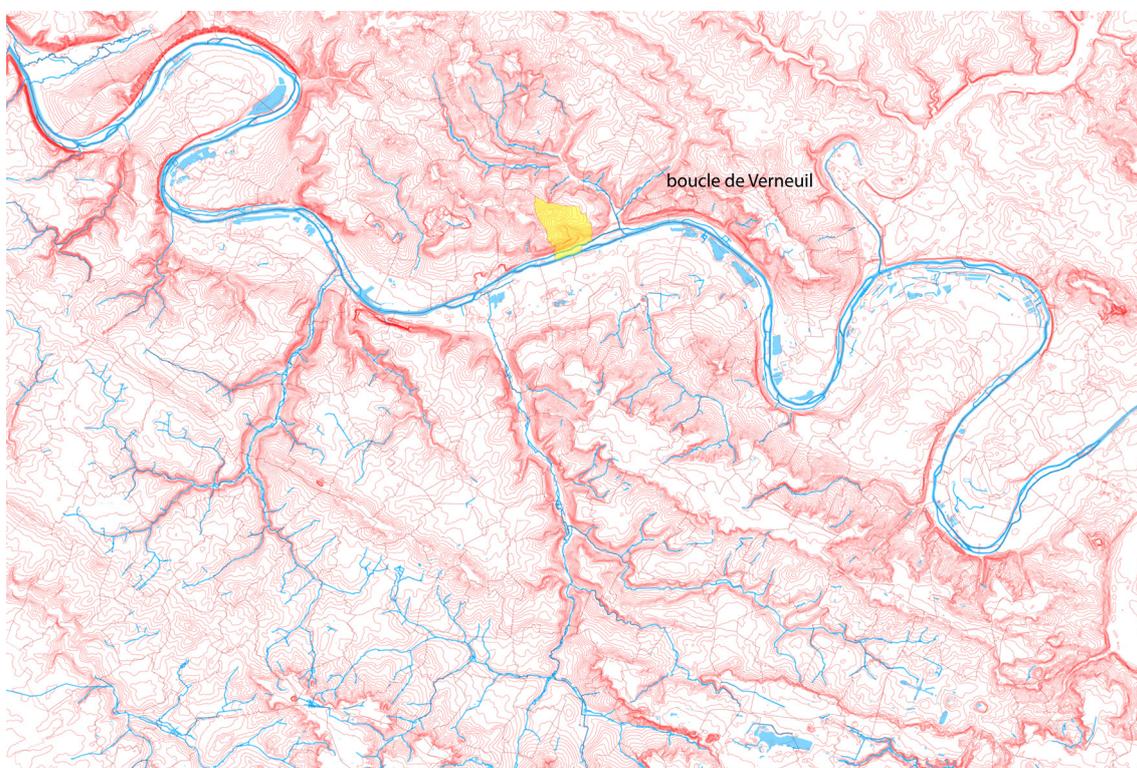
Le diagnostic est urbain au sens o   il tente dans le temps qui lui est imparti, d'«*appr  hender la ville comme un syst  me de relations*<sup>1</sup>» et de retracer sommairement ces relations.

Il met    jour les relations de la ville    son territoire : relation au m  andre,    la Seine,    la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au r  seau viaire et au r  seau b  ti. Il identifie sur le terrain les   l  ments qui t  moignent et permettent cette relation : sente, voie, eau, vide, mur, t  moignage, savoir faire avec... Il porte attention    la combinaison de toutes ces choses et s'interroge sur la fa  on dont elles peuvent   tre prises en compte pour nourrir le projet. Il s'int  resse «*   ce par quoi nous sommes li  s en arri  re ... et aux fondations pour toutes les choses    venir*<sup>2</sup>».

## 1. Relation de la ville    son territoire

\* Relation au m  andre

Le territoire de la commune de M  zy-sur-Seine (jaune) est situ   sur la rive droite de la Seine (A), au centre de la portion de m  andre tendu entre la boucle de Verneuil et la boucle de Porcheville.



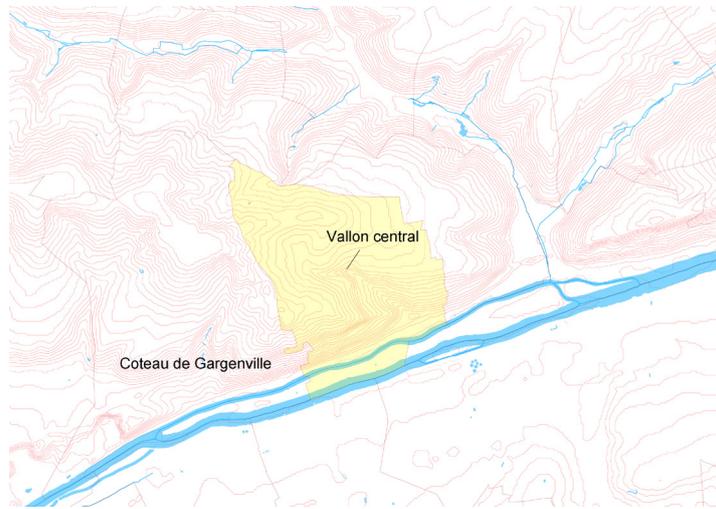
A

1 Heinrich Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

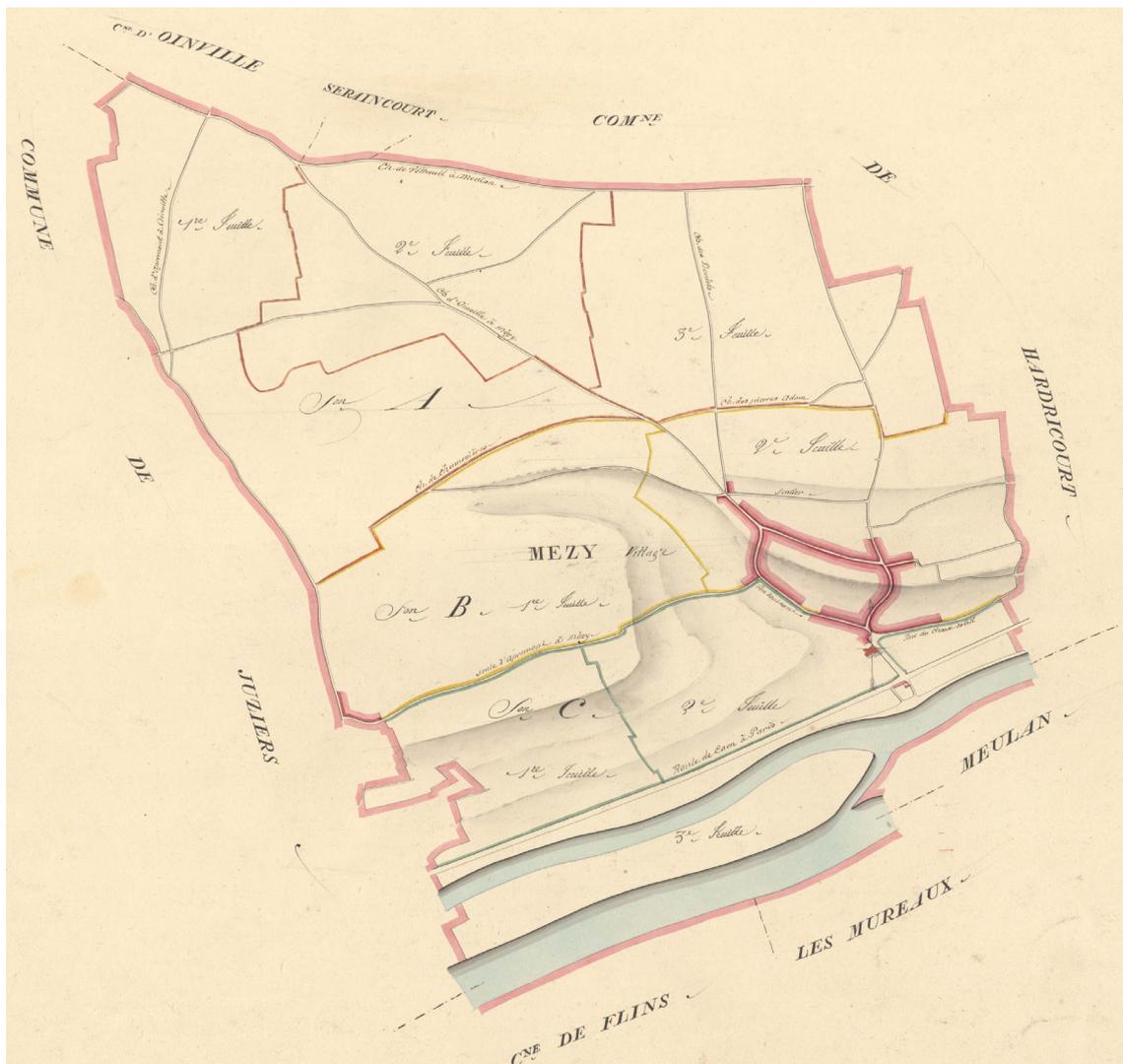
2 Arendt Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

\* Relation à la topographie

Mézy-sur-Seine est situé sur la rive concave (externe) de la boucle de Verneuil, marquée par les coteaux de Gargenville (B), entaillée d'un vallon central autour duquel s'organise le village (C).



B



C



*msscp116*

\* Relation aux infrastructures (eau, fer, route)

Les trois infrastructures, eau, fer, route, sont présentes sur le territoire. Les grandes infrastructures (route D 190 et chemin de fer) traversent le territoire d'est en ouest, en pied de coteau au sud de la commune ([msscp104](#), [mssu207](#)), parallèlement au cours de la Seine (D).



*D*



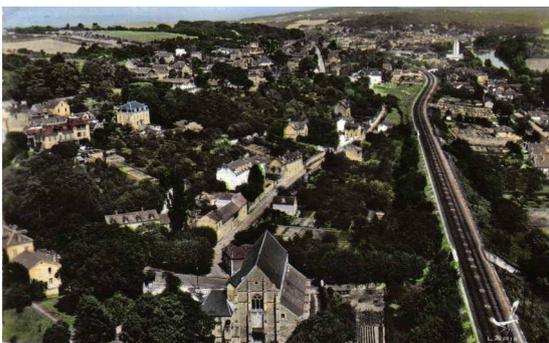
*mssu207*

- Ligne de chemin de fer

«La ligne de chemin de fer de Paris à Mantes par Argenteuil suit parallèlement la route nationale ; la gare la plus proche est Meulan-Hardricourt <sup>3</sup>.» Le passage de la ligne de chemin de fer, au-dessus de la route nationale et en-dessous du village, n'a pas d'incidence directe sur le bâti. En revanche, elle passe en chaussée surélevée et modifie fortement la relation nord-sud de la commune à son territoire. Elle coupe le village de la Seine et fragmente l'ancien domaine du château de Mézy allant jusqu'à la Seine (E) et les terres exposées au sud du quartier du Chaud-Soleil au lieu-dit le Potager (msscp104, msscp131, msscp400).



E



msscp104



msscp400

3 Monographie communale de l'instituteur, 1899, Archives départementales des Yvelines.

Avec l'arrivée du chemin de fer, de nouvelles voies, sentes et passages sont créés : la rue de Meulan (mssu163, mssu170), la rue Berthe Morisot (mssu178, mssu179), la rue d'Hardricourt (mssu196) ; le chemin latéral au chemin de fer (mssu261, mssu315) ; les chemins ruraux et sentes transversales au chemin de fer (mssu313, mssu314, mssu316, mssu317). La continuité des liaisons nord-sud est assurée soit en tunnel, soit en pont (mssu209, mssu249, msscp210).



*mssu178*



*mssu196*



*mssu261*



*mssu315*



*mssu316*



*mssu249*



msscp210

\* Relation à la Seine

Mézy-sur-Seine, implantée sur la rive concave de la boucle de Porcheville, a une relation surplombante et directe avec la Seine. Elle partage l'île de Mézy avec la commune de Juziers. La lecture des cartes historiques successives montre la persistance d'une implantation bâtie en bord de Seine à l'emplacement de l'actuelle rue du Port (H + I). Sur la carte topographique de 1900, on peut lire l'implantation du barrage et des constructions associées (J). Les cartes postales anciennes rendent compte des lieux et des usages en relation avec le fleuve : barrage de Mézy (msscp100, msscp232 à 250), construction du barrage (msscp260 à msscp288), maison Vic (msscp530 à msscp534), port (msscp172), débarcadère (msscp221), bac (msscp150, msscp220), petit bras de Seine, île de Mézy et activité de pêche (msscp151, msscp152, msscp154, msscp170, msscp171, msscp173, msscp174, msscp175), bord de Seine (msscp154, msscp176, msscp231, msscp524).



H - Atlas Trudaine



I - Carte d'Etat Major



J - Carte de 1900 © Géoportail



msscp100



msscp172



msscp220



msscp170



msscp171



msscp524

\* Relation au réseau viaire

La lecture des cartes anciennes permet une lecture simplifiée de l'implantation de la ville dans son territoire. Sur la carte de Cassini (J), la grande route de Rouen à Paris (D190) suit le pied des coteaux de Gargenville.

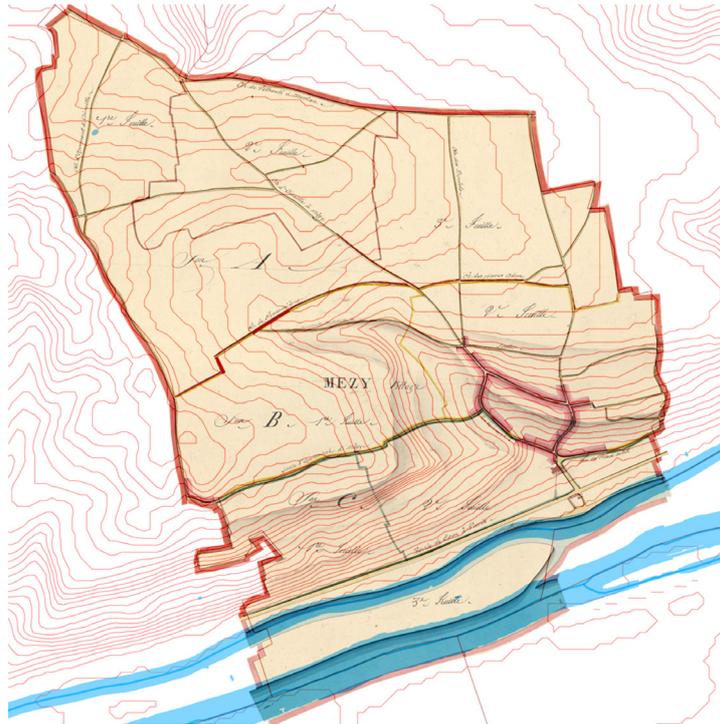


J - © Géoportail

La superposition du cadastre napoléonien avec les données topographiques du SIG fait apparaître une redondance de l'armature des voies sur l'armature du site (K, L).

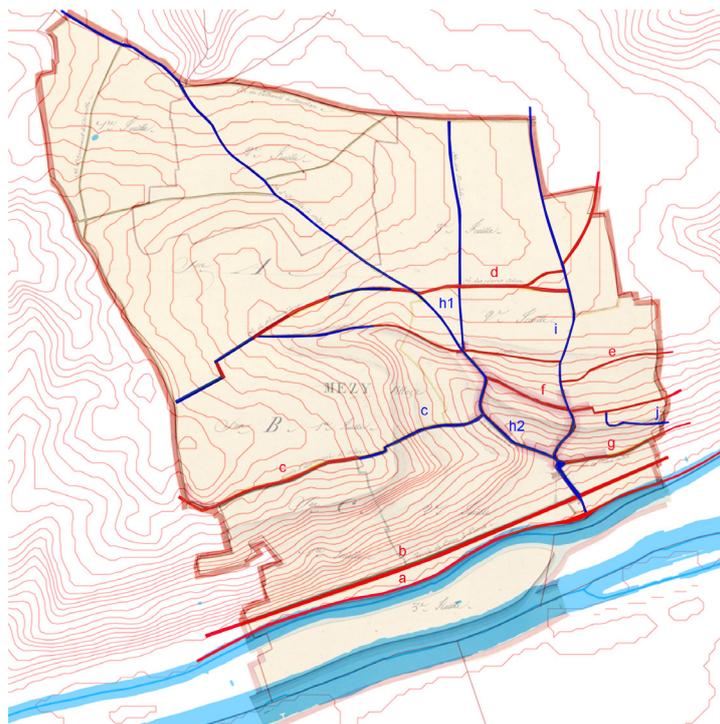


K



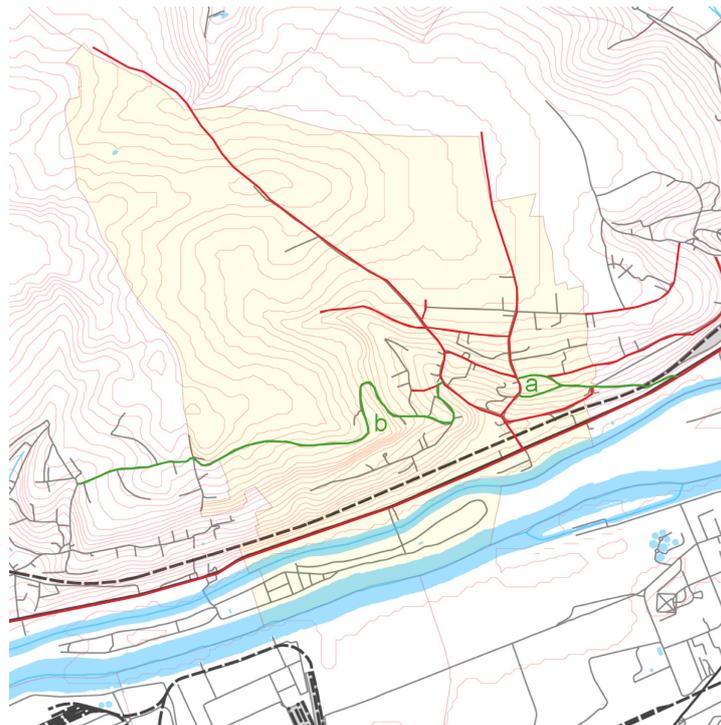
L

Les différents chemins sont en redondance avec la topographie (M). Les branches est-ouest (rouge) s'étagent dans la pente parallèlement aux courbes de niveaux : chemin de halage (a), route de Caen à Paris (b), chemin d'Aprémont à Mézy (c), chemin de Mézy à Gaillon (d), chemin de Mézy à Hardricourt (e), rue Haute (f), rue Chaude (g). Les branches nord-sud (bleu) sont des descentes qui suivent les lignes de plus grande pente issues des plis en creux des talweg et vallon : chemin de Oinville à Mézy (h1), rue Ouimont (h2), chemin de Mézy à Gaillon (i), chemin de Mézy à Meulan (j).



M

La comparaison du réseau des voies du cadastre napoléonien et du cadastre actuel sur les données topographiques du SIG montre une relative permanence (rouge) de cette armature viaire (N). De nouvelles voies ont cependant été créées ou réaménagées (vert). En direction de Meulan, l'ancien chemin de Mézy à Meulan est agrandi avec la création d'une nouvelle branche (actuelle rue Berthe Morisot). Cette création semble concorder avec l'arrivée du chemin de fer (a). A l'ouest, l'ancien chemin d'Apremont à Mézy est devenu la ruelle Souillard puis le chemin rural n°53. La route d'Apremont, nouvelle route en lacet, a été créée (b).



N



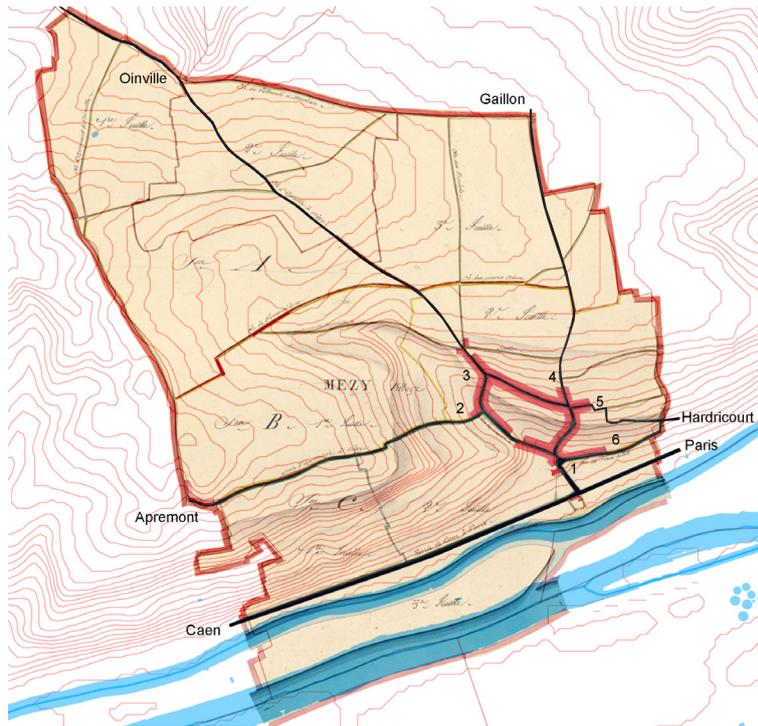
msscp300



msscp345

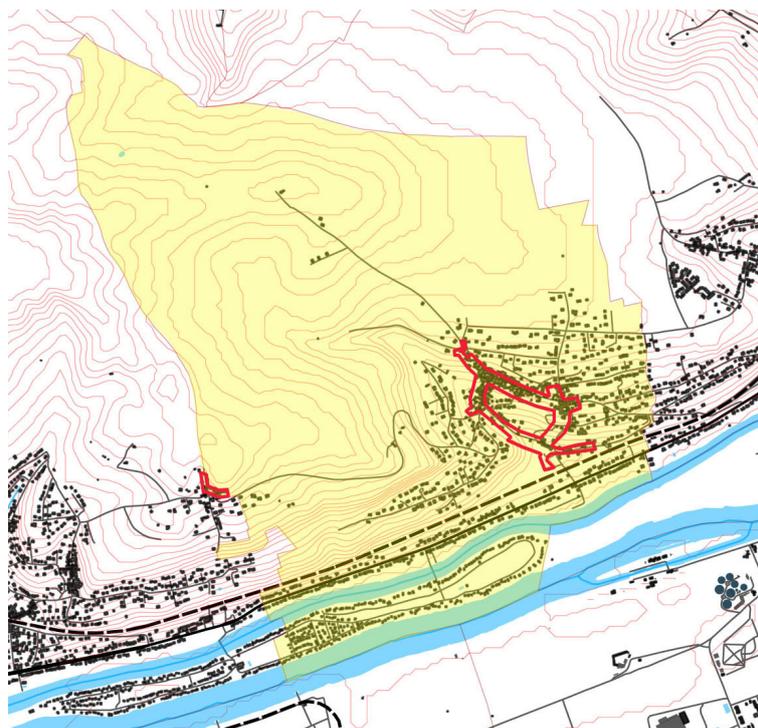
\* Relation au réseau bâti

Le village de Mézy-sur-Seine s'implante dans le creux du vallon qui entaille le coteau de Gargenville suivant la structure d'une toile d'araignée, à la croisée de six branches et chemins (O). Ces chemins conduisaient respectivement à la route nationale Caen-Paris (1), à Apremont (2), à Oinville (3), à Gaillon (4), à Hardricourt (5) et rue du Chaud Soleil (6).



O

La lecture comparée du cadastre napoléonien et du cadastre actuel montre une large diffusion de l'urbanisation le long et à l'intérieur des mailles de la structure viaire (anciens chemins et sentiers urbanisés). La faible densification du cœur de l'anneau s'explique par la présence exceptionnelle de deux grandes propriétés. A l'ouest et au nord, l'extension est contenue par deux limites : la forêt et les champs de culture. Mézy partage le hameau d'Apremont avec la commune de Juziers.



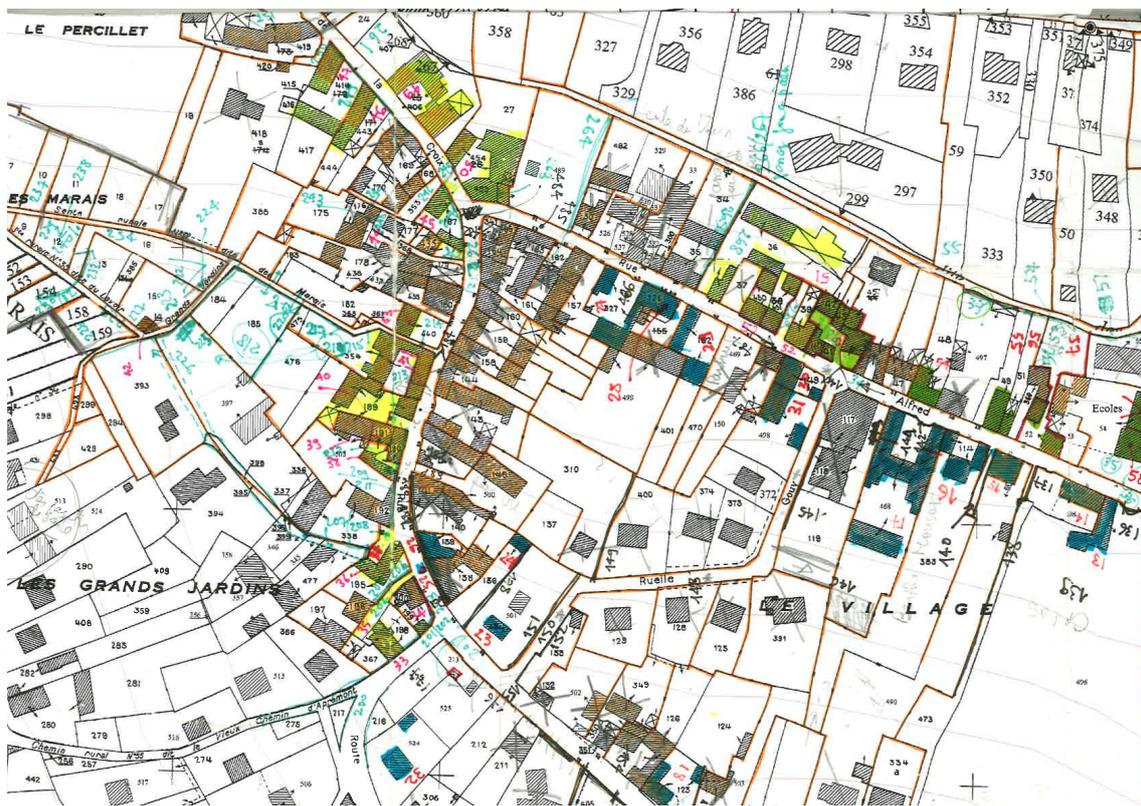
P



Ce document préparatoire est la base de l'arpentage systématique et exhaustif d'une partie de la commune (étendue de l'arpentage repéré dans le diagnostic patrimonial page 8).

L'arpentage se fait en croisant, *in situ*, plusieurs sources de documents (données IGN, cartes postales anciennes, plans anciens etc.) et plusieurs regards : ceux de l'historienne Roselyne Bussière et de l'architecte Hélène Bouisson. Les stagiaires de multiples horizons que nous associons au travail enrichissent aussi le cours du travail : Coralia Mugnier, stagiaire-architecte ; Florie-Neige Carpentier, stagiaire-urbaniste.

Les éléments collectés (S) sont ensuite photographiés, repérés, triés, numérotés, ordonnés, catégorisés (grille de Lecture T), redessinés sur le SIG et rendus visibles. Cette méthode décompose et recompose à partir de ce qui a été collecté et non pas à partir de représentations préétablies. Cette collecte est relative à un moment donné et spécifique à chaque ville. C'est un «*work in progress*» avec une expertise qui se construit en s'exerçant.

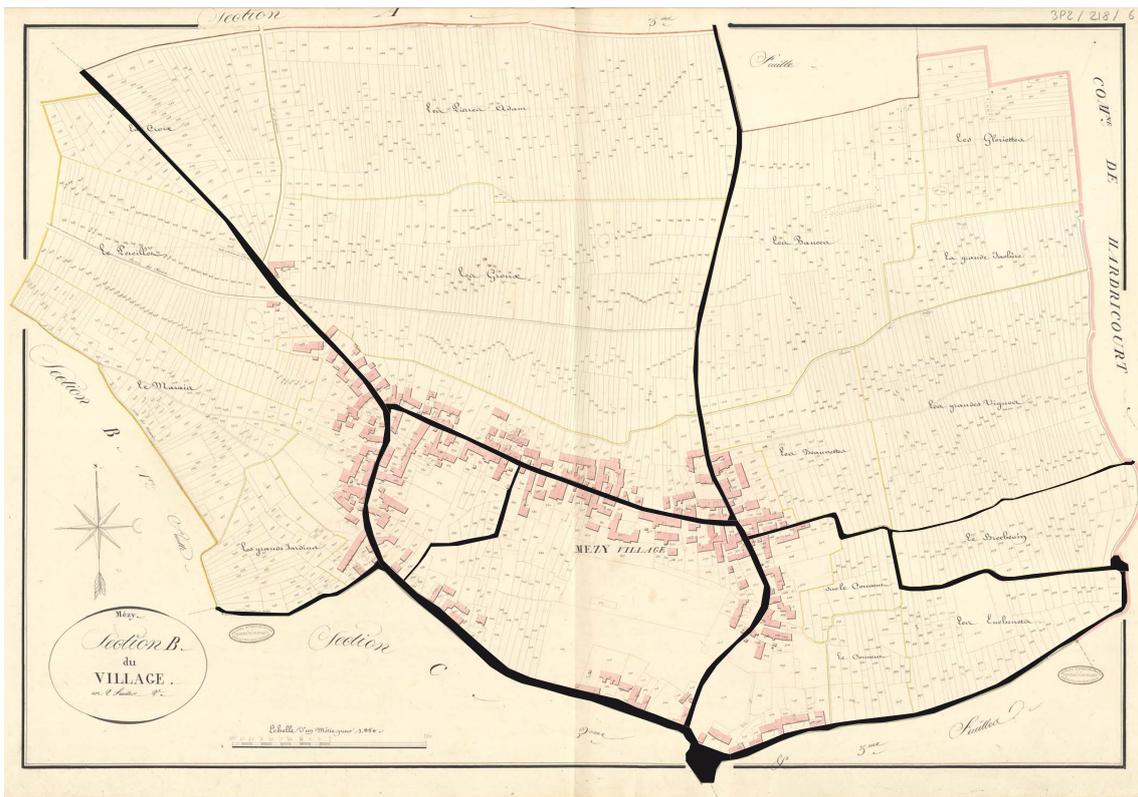


S

voie					comparaison avec le cadastre napoléonien (CN)				
sente					1 sente / impasse / ruelle				
1	1	voie	sente / impasse	permanence	nomination /				
2	1	voie	sente / impasse	transformation	nomination / bouchee, cour commune...				
3	1	voie	sente / impasse	creation	nomination /				
4	1	voie	sente / impasse	disparition	nomination /				
5	1	voie	sente / impasse	autre	nomination / redondance topo / chemin de halage				
autre					2 autre				
6	2	voie	autre	armature	nomination / perpendiculaire courbe de niveau / parallele courbe de niveau / perpendiculaire courbe Seine / parallele courbe Seine				
7	2	voie	autre	composition	nomination / chateau, gare, mairie, ecole, usine, equipement, presbytere / lotissement : rayonnant, quadrille, carrefour etoile nbr de branche /				
8	2	voie	autre	transformation	nomination / transformation sente en voie, elargissement de voie, modification alignement, inflexion alignement				
9	2	voie	autre	creation	nomination / densification : parcelle, coeur ilot / passage infrastructure / passage dans ferme du chateau, dans parc du chateau / nouvelle liaison				
10	2	voie	autre	autre	nomination / redondance topo, ancien axe chateau / redondance trace eau / croisement des rues : rue et rue / composition et embellissement urbain				
eau					comparaison avec le cadastre napoléonien (CN)				
ru					3 ru				
11	3	eau	ru	element bati	nomination / permanence CN / lavoir, fontaine, moulin, pont, fabrique,				
12	3	eau	ru	element non bati	nomination / permanence CN / ru, ruisseau, rigole, noue,				
13	3	eau	ru	autre	nomination / permanence CN /				
autre					4 autre				
14	4	eau	autre	element bati	nomination / permanence CN / lavoir, fontaine, moulin, pont, fabrique,				
15	4	eau	autre	element non bati	nomination / permanence CN / cour d'eau, ruisseau, bassin, canal, etang / rigole, noue / captage / île, enrochement, concession calcaire, cascade				
16	4	eau	autre	autre	nomination / permanence CN /				
vide					nous mettent en relation / comparaison avec le cadastre napoléonien (CN)				
vide					5 resultant				
17	5	vide	resultant	composition	nomination / permanence CN / chateau, gare, mairie, ecole, usine, equipement, eglise, cimetiere/ lotissement, cite, residence / perspective, entree, parc				
18	5	vide	resultant	forme bati	nomination / permanence CN / cour : commune, de ferme, maison rurale, maison jumelle, villa, maison artisan / impasse, coeur ilot,				
19	5	vide	resultant	transformation	nomination / permanence CN / soustraction bati / soustraction vide / soustraction ilot / soustraction de cloture / demolition CN / delaisse / passage infrastructure / creation voie				
20	5	vide	resultant	autre	nomination / permanence CN / parcelle / en lamiere / grande parcelle / redécoupage parcellaire / regroupement de parcelle / acces fond de parcelle / découpage parcellaire vers Seine				
vide					6 en relation				
21	6	vide	en relation	socle	nomination / permanence CN / echelle géographique : topo, hydro, vue, Seine, rattachement d'une île ... point de vue				
22	6	vide	en relation	usage jardin	nomination / permanence CN / parc / jardin : d'agrement, potager, ouvrier, d'enfant, public, verger ...				
23	6	vide	en relation	autre	nomination / permanence CN / jardin bord de Seine / carriere, activités oubliées, plage, bords de Seine, captage eau, quai dechargement / digue port ...				
vide					7 perte relation				
24	7	vide	perte relation	construction	maison constructeur, lotissement,				
25	7	vide	perte relation	densification					
26	7	vide	perte relation	parcellaire	ouverture des coeurs d'ilot / regroupement parcellaire / division parcellaire				
27	7	vide	perte relation	autre	stationnement / soustraction bati				
qui résistent et guident les transformations									
mur					8 mur				
28	8	temoignage	mur	parcellaire	permanence CN / lanierie, vigneron / ancien clos, ancienne grande propriete, coeur d'ilot / limite laterale, fond de parcelle				
29	8	temoignage	mur	cloture	permanence CN / ancien clos, cimetiere, maison de campagne, presbytere / portail villa, portail pavillon ... /				
30	8	temoignage	mur	limite	permanence CN / espace public, grande propriete, chateau, urbanisation, cimetiere...				
31	8	temoignage	mur	trace / vestige	permanence CN / trajet eau egal courbe rue / quai / portail / barrage				
32	8	temoignage	mur	soutenement	permanence CN / terrasse, garage, jardin suspendu, troglodyte, passage fer, escalier, barbacane, terrasse en bord de fleuve				
33	8	temoignage	mur	autre	permanence CN / fortification / muret bord de Seine				
autre					9 autre				
34	9	temoignage	autre	element naturel	echelle géographique : falaise, falaise industrielle, fond du vallon ...				
35	9	temoignage	autre	element bati	plaque, escalier, seuil, rustine, signal, abri jardin, passage, forme urbaine...				
36	9	temoignage	autre	usage / composition	transparence, axe, liaison, entree chateau, entree maison bourg ...				
37	9	temoignage	autre	transformation	modification alignement / action du temps : vieillissement, sedimentation...				
38	9	temoignage	autre	autre					
qui guident pour le projet									
site					10 site				
39	10	savoir faire avec	site	socle	echelle géographique : topographie, hydro, vue, Seine, soleil...				
40	10	savoir faire avec	site	autre	amere paysage / composition urbaine / composition paysagere				
bâti					10 bâti				
41	10	savoir faire avec	bâti	forme bati	permanence CN / angle des rues, courbe des rues, inflexion alignement / pignon perpendiculaire pente / batiment pivot, place / batiment dos a dos				
42	10	savoir faire avec	bâti	densite	permanence CN / ensemble : maison accolées / cite /				
43	10	savoir faire avec	bâti	transformation (+ ou -)	permanence CN / typologie : extension laterale, surelevation, terrasse / materiaux, alignement, toiture, symetrie, dissymetrie				
44	10	savoir faire avec	bâti	mise en oeuvre	permanence CN / façade, perçement, porte, enduit, marquise				
45	10	savoir faire avec	bâti	autre					
on bâti					10 non bâti				
46	10	savoir faire avec	non bâti						
					10 voiture				
47	10	savoir faire avec	voiture	garage	relation : bâti, limite parcellaire (laterale, fond de parcelle, cloture), socle				
48	10	savoir faire avec	voiture	autre					
structure									
eau					11 eau				
49	11	infrastructure	eau		digue port /				
50	11	infrastructure	eau						
fer					fer				
51	c	infrastructure	fer						
52	11	infrastructure	fer		passage a niveau, viaduc, pont				
route					route				
53	11	infrastructure	route	route royale	plantation, double front bâti, simple front bâti				
54	11	infrastructure	route	chemin de Dieppe					
55	11	infrastructure	route	chemin 400 sous					
56	11	infrastructure	route						

\* Armature des voies

Sur le cadastre napoléonien, on peut lire une représentation schématique de l'armature des voies. Sur le réseau des chemins reliant les communes entre elles (M), Mézy s'organise autour d'un anneau central. Cet anneau bâti (rouge) est en redondance avec le dessin du vallon (U). Il est délimité par trois voies et traversé par une sente en chicane, la ruelle Gouy. Ces trois voies sont en redondance avec le dessin du vallon. Les rues Erambert (a) et Chevet (b) suivent les lignes de plus grandes pentes et sont marquées par un jeu de courbes et de contre-courbes (rue Chevet : mssu013, mssu021, mssu024 ; rue Erambert : mssu061, mssu064, mssu073, mssu076, mssu077). La rue Alfred Lasson (c) est parallèle aux courbes de niveau (mssu029, mssu079).



U



mssu024



mssu077



mssu079

Six branches en redondance avec la topographie (vert) se rattachent à l'anneau central : (1) rue du Château (mssu011, mssu249) ; (2) route d'Apremont, (3) rue de la Croix (mssu116, mssu128) ; (4) rue des Aubiers (mssu142, mssu158) ; (5) route de Meulan (mssu163, mssu170) ; (6) rue du Chaud-Soleil (mssu186, mssu205, mssu206, mssu208).



mssu142



mssu163



mssu186

Ces branches se raccrochent en quatre nœuds ou carrefours principaux (mssu012, mssu028, mssu078, mssu086, mssu088, mssu123). Ces croisements sont très largement représentés dans les cartes postales anciennes (msscp301, msscp331, msscp335, msscp345, msscp350, msscp360, msscp601). Dans la pente, la place de l'église est le lieu de convergence des descentes.



mssu086



msscp088



mssucp331



msscp601

\* Sente

Entre les mailles du réseau viaire principal, de nombreuses sentes et chemins ruraux, héritage du maillage agricole, irriguent le territoire. Ils suivent la topographie. Parallèles aux courbes de niveau, ils s'étagent dans le coteau et redessinent le contour du vallon (sente du Marais [mssu097](#), [mssu098](#), [mssu103](#), [mssu112](#) ; sente du Lavoir [mssu108](#) ; chemin rural des Chênes [mssu127](#) ; sente du Vexin [mssu133](#)). Perpendiculaires aux courbes de niveau, ils franchissent la pente (sente des Grands Jardins [mssu105](#) ; ruelle Souillard [mssu066](#), [mssu084](#), sente de la Haranne [mssu189](#), sente en limite de commune avec Hardricourt [mssu199](#), [mssu200](#)).



*mssu108*



*mssu066*

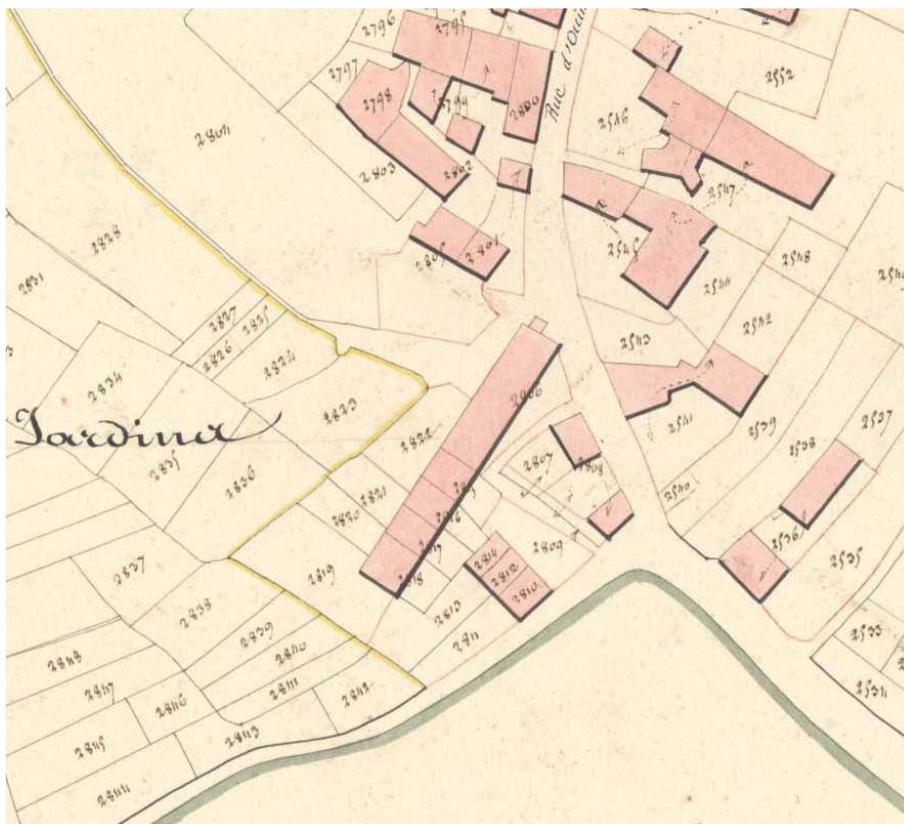
Les sentes sont des mémoires enregistrées sur lesquelles s'adosent les jardins, les constructions, la construction de la ville sur la ville... Certaines sentes, par manque d'usage tendent à disparaître. Elles sont fermées ([mssu089](#)) ou laissées à l'abandon ([mssu313](#)). Dans le cadastre napoléonien, au croisement de la sente d'Aprémont à Mézy avec la rue d'Ouimont, on peut lire à l'arrière des bâtiments un passage donnant certainement accès à l'eau (V).



*mssu089*



*mssu313*



V

La transformation de la sente en voie permet de desservir les vides qui la bordent et d'ouvrir des droits à construire. C'est un des moteurs du processus d'urbanisation de la ville sur la ville. L'élargissement de la sente, la disparition des murs de clôture et du bâti qui la bordent, l'ouverture de nombreux accès, la reprise des murs, la mise en œuvre des matériaux du commerce, des enrobés, des bordures, des caniveaux, des lampadaires transforment radicalement et définitivement le tissu urbain ancien (mssu040, mssu043, mssu045, mssu111, mssu134, mssu147, mssu149, mssu153, mssu156, mssu209, mssu213).



*mssu111*

Le chemin de halage en bords de Seine est pour le moins remarquable. Il longe les bords de Seine sur toute la longueur de la ville. Il traverse les propriétés privées et les coupe en deux. Cette coupure est matérialisée de façons différentes en fonction des jardins traversés (mssu225, mssu231, mssu237, mssu267, mssu281, mssu288, mssu303, mssu306).

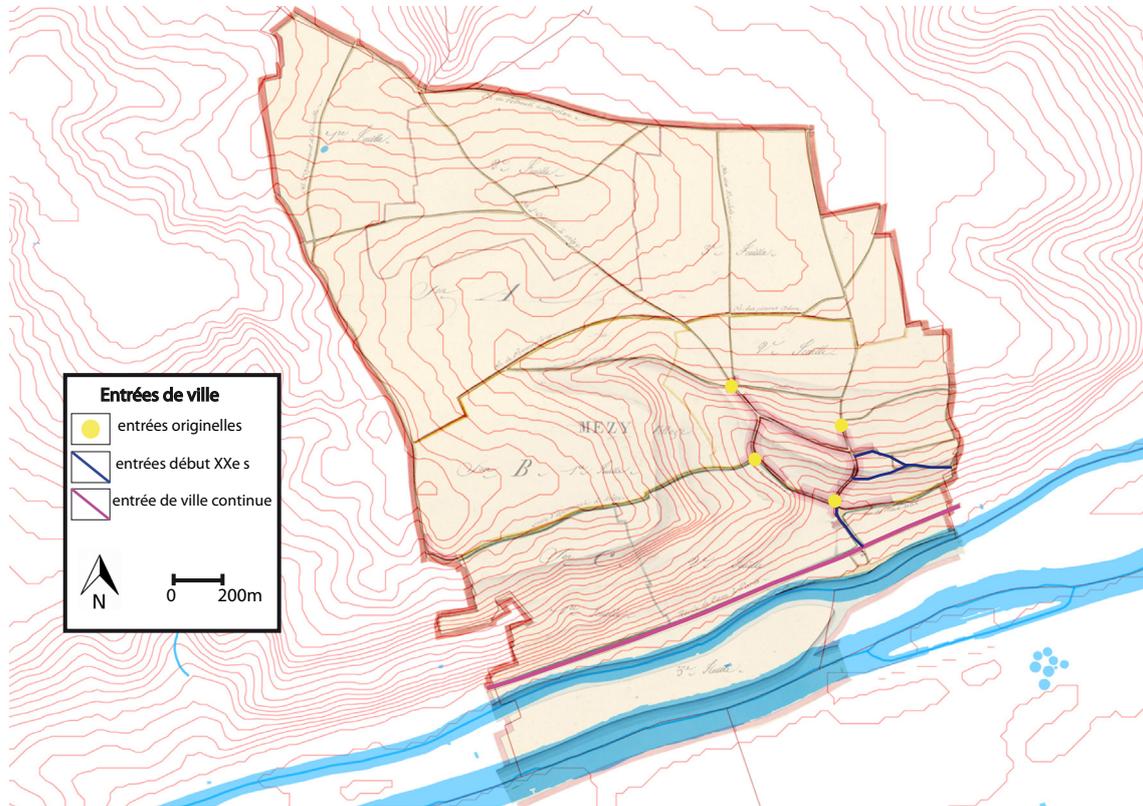


*mssu267*

\* Entrée de ville

L'entrée de la ville est un élément du paysage urbain important. Elle marque le premier contact de l'utilisateur avec la ville. A Mézy-sur-Seine, plusieurs entrées relevant de différentes époques sont encore visibles (W). La réflexion autour de la composition de l'entrée de ville varie au fil du temps. Les entrées de ville les plus anciennes (jaune) sont lisibles dans le cadastre napoléonien.

Elles marquent la fin de la ville agglomérée. Elles sont généralement représentées dans les cartes postales anciennes et appelées «entrées du pays». Au début du XXe siècle, elles sont un véritable sujet de composition urbaine d'une ville qui voulait se montrer belle et attirer le voyageur. L'entrée de ville n'est aujourd'hui (rose) plus un lieu spécifique de la ville mais un lieu de passage ordinaire.



W

Les entrées de ville datant du début du XXe siècle (bleu) sont marquées spatialement et résultent d'une volonté de représentation et d'embellissement associée à des valeurs esthétiques. Les entrées de ville sont d'ailleurs très souvent représentées dans les cartes postales anciennes ([msscp210](#) / [mssu249](#) ; [msscp360](#) / [mssu175](#), [msscp345](#)). Cela contraste nettement avec les entrées de ville plus récentes situées sur la route nationale, uniquement marquées par un panneau de voirie et parfois du mobilier urbain. ([mssu214](#)).



[msscp210](#)



[mssu249](#)



*msscp360*



*mssu175*



*mssu214*

\* Eau

L'eau est très présente sur le territoire de la commune de Mézy-sur-Seine. Elle est présente sous plusieurs états et fonctions : réservoir (*mssu001*), lavoir (*mssu107*, *mssu204*, *mssu204b*, *msscp600*, *msscp601*, *msscp602*), rigole (*mssu010*, *mssu106*), bassin (*mssu87*, *mssu87b*). Tous ces éléments liés à l'usage de l'eau se situent le long des lignes de plus grande pente ou lignes de descente des eaux. L'eau dans le pli en creux du vallon alimente les jardins potagers (*mssu109d*, *mssu109e*).



*mssu010*



*mssu087*



*mssu107*



*mssu107*



*mssu204*



msscp600



mssucp602

\* Vide

Les vides nous mettent en relation à l'échelle géographique avec le territoire et le socle, la topographie spécifique de Mézy-sur-Seine ; relation dans l'espace avec ce qu'il y a ici, autour, au-dessus, au-dessous de nous ; relation dans le temps avec ce qu'il y a maintenant, avec ce qu'il y avait avant nous et ce qu'il y aura après nous. Ces vides nous mettent en relation avec le site d'origine, avec l'origine de l'installation, avec ceux de l'origine. Ils ont une fonction mémoire et provoquent une sorte «d'épiphanie<sup>5</sup>» du passé et du territoire (mssu007, [mssu109](#), mssu124, mssu126).



mssu109

A l'intérieur de la structure urbaine, les vides résultent d'une grande richesse d'usage longuement sédimentée : jardin potager (mssu101, [mssu101b](#), [mssu104](#), mssu154) ; verger (mssu152, [mssu210](#)) ; jardin d'agrément dans la pente (mssu125, mssu150, mssu217, mssu320) ; jardin d'agrément en bord de Seine avec escalier, emmarchement, quai, ponton, bateau ([mssu226](#), [mssu226b](#), mssu227, mssu228, [mssu229](#), mssu230, [mssu232](#), mssu233, mssu234, mssu235, [mssu236](#), mssu238, mssu260, mssu268, [mssu269](#), [mssu270](#), [mssu271](#), mssu272, mssu273, mssu274, mssu275, [mssu277](#), mssu278, mssu279, mssu280, mssu282, mssu283, [mssu284](#), mssu285, mssu286, mssu287, mssu288, mssu289, mssu290, mssu291, [mssu297](#), mssu298, mssu299, mssu300, mssu302, mssu304, mssu305) ; espaces publics avec terrain de sport, jardin d'enfant, ([mssu006](#), [mssu083](#), mssu171, mssu174, mssu223, [mssu319](#)) ; parcellaire agricole en lanière (mssu211) ; grande parcelle ([mssu059](#)).

Ces vides révèlent la relation longue de la ville à son territoire, les occupations et transformations successives et constituent en cela un patrimoine.

<sup>5</sup> Heineich Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.



*mssu101b*



*mssu104*



*mssu210*



*mssu226*



*mssu226b*



*mssu229*



*mssu236*



*mssu232*



*mssu270*



*mssu277*



*mssu269*



*mssu271*



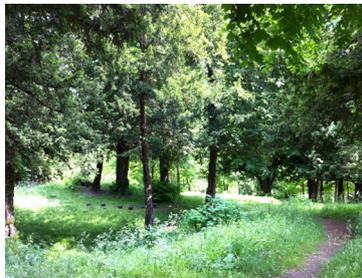
*mssu284*



*mssu297*



*mssu006*



*mssu083*



*mssu319*



*mssu059*



*msscp105*



*msscp400*



*msscp402*

D'autres vides sont attachés aux édifices structurants de l'histoire de la ville : place de l'église (mssu002 à mssu005, msscp403, msscp406 à msscp408), château/mairie (mssu007, mssu008, mssu009, msscp305), école (mssu139, msscp330, msscp332).



*msscp330*



*mssu139*

Des vides plus petits appartiennent à la ville ordinaire. Ils résultent de la forme du bâti : cour commune (mssu026, mssu049, mssu113, mssu117, mssu137), cour de ferme (mssu080, mssu096, mssu161), cour de maison d'artisan (mssu135), cour de maison jumelle (mssu141).



*mssu137*



*mssu135*

Certains vides ont perdu leur qualité et le sens de leur relation. Ce peut être des vides résultant d'une soustraction de bâti généralement dévolue à la voiture (mssu034, mssu081, mssu129, mssu071) ou bien des espaces perçus comme opportunité de projet (mssu148), au risque d'être uniformisés et bradés pour des constructions extrêmement banales (mssu110).



msscp601



mssu071



mssu148



mssu110

#### \* Témoignage

Certaines formes construites à l'intérieur de la structure urbaine résistent au changement, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur la ville.

Les murs, qui le plus souvent délimitent les parcelles persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Leur implantation est déjà lisible sur le cadastre napoléonien. Ces fils de liaison sont la structure de la ville, de la transmission, de la transformation. Ils sont des «presque riens» au regard des constructions. Si on écoute leur murmure, ils sont des indicateurs, des révélateurs précieux de l'usage que la ville fait de son territoire. Ils sont la chaîne qui lie les occupations successives. Ils répondent à une grande variété d'usages. Ils sont les organes qui encaissent les déformations, assurent la liaison et mettent en œuvre la plasticité de la ville.

Ils permettent l'installation dans la pente en assurant le soutènement des terres (mssu005, mssu016, mssu017, mssu023, mssu025, mssu052, mssu068, mssu114, mssu160, mssu180, mssu301, mssu303, mssu316).

Ils partagent le territoire et sont les contenants de la propriété (mssu035, mssu044, mssu050, mssu069, mssu072, mssu090, mssu100, mssu131, mssu138, mssu143, mssu146, mssu151, mssu164, mssu165, mssu172, mssu173, mssu190, mssu191, mssu201, mssu202, mssu203, mssu222, mssu250, mssu251, mssu307, mssu311).



*mssu068*



*mssu301*

Ils assurent l'ouverture et la fermeture de la clôture (mssu004, mssu014, mssu019, mssu032, mssu033, mssu039, mssu046, mssu047, mssu051, mssu055, mssu167, mssu176, mssu177, mssu181, mssu182, mssu187, mssu193, mssu197, mssu212, mssu218, mssu219, mssu220, mssu244, mssu246, mssu247, mssu254, mssu262) ; la permanence de la limite entre l'espace public et l'espace privé. Ils inscrivent durablement cette limite et donnent la mesure des grandes propriétés dans le territoire et la mémoire de la commune (mssu008, mssu030, mssu031, mssu041, mssu067, mssu085, mssu166, mssu168).



*mssu033*



*mssu039*



*mssu176*



*mssu212*



*mssu008*



*mssu168*



*mssu067*

D'autres formes construites sont les témoins d'états ou d'usages antérieurs. Ce sont des indices qu'il faut suivre. Ces fragments nous donnent à lire la présence d'un ancien barrage ([mssu235](#), [mssu246](#)), d'un ancien lavoir ([mssu195](#)), de jardins en bord de Seine oubliés ([mssu232](#), [mssu238](#)), d'anciennes grandes propriétés aujourd'hui morcelées ([mssu056](#), [mssu057](#), [mssu058](#), [mssu062](#)). La grande propriété du château, divisée et coupée par le passage de la ligne de chemin de fer, reste encore lisible par la présence des grands murs et portails majestueux desservant des constructions tout à fait ordinaires ([mssu248](#), [mssu312](#)). Comme en atteste la carte postale ancienne, le traitement de la clôture est un avant-corps sur l'espace public des bâtiments emblématiques de la commune : château ([msscp300](#), [msscp403](#)), mairie-école ([msscp430](#), [msscp431](#), [msscp432](#)), rue Erambert au lieu-dit la Demi-Lune ([msscp310](#)).



*msscp235*



*mssu246*



*mssu238*



*mssu248*



*mssu312*



*msscp310*

\* Savoir faire avec

Les constructions anciennes résultent d'une longue adaptation aux spécificités d'un site. Elles sont la chambre d'enregistrement de ces données et nous indiquent les bonnes places, les bonnes postures à prendre dans un site et les bonnes relations à établir par rapport à un bâti.

Elles nous montrent comment le bâti ancien se déforme pour s'adapter à la structure viaire et au site spécifique de Mézy-sur-Seine. Elles nous indiquent donc comment faire pour composer avec les courbes et contre-courbes du vallon ([mssu053](#)) ; comment intégrer un équipement commercial en entrée de ville dans le périmètre d'un monument historique à l'arrière du grand mur d'enceinte de l'ancien domaine du château ([mssu309](#), [mssu310](#)) ; comment le bâti s'adapte à la pente, à la courbe des rues, aux angles des îlots situés aux carrefours des voies ([mssu015](#), [mssu027](#), [mssu074](#), [mssu094](#), [mssu115](#), [mssu130](#), [mssu144](#), [mssu155](#), [mssu157](#), [mssu162](#), [mssu183](#), [mssu184](#), [mssu252](#)) ; comment construire un jardin suspendu dans une petite parcelle ([mssu145](#)) ; comment relier par une passerelle une propriété coupée en deux par une voie ([mssu018](#)) ; comment mettre en place une clôture ajourée et moderne ([mssu216](#)).



*mssu053*



*mssu310*



*mssu094*



*mssu130*



*mssu145*



*mssu018*



*mssu162*

D'autres petits guides nous montrent comment s'opère la transformation progressive et ordinaire du bâti existant ([mssu038](#), [mssu082](#), [mssu198](#)). Ils montrent comment implanter les garages des voitures dans la continuité du bâti existant ([mssu065](#), [mssu255](#), [mssu256](#)).



*mssu038*

Savoir hériter de ce patrimoine c'est, au-delà des typologies, savoir hériter des leçons et enseignements résultant de cette longue et économe adaptation. Or, nous ne savons plus apprendre avec ce que nous avons sous les yeux. La fabrique et la transformation de l'ordinaire sont tout le contraire. Elles résultent d'une abstraction réglementaire, économique, financière, juridique... qui se passe de la relation.

### 3. Relation au projet

Le diagnostic patrimonial, urbain et paysager de Seine Aval s'intéresse aux relations qui se tissent entre mémoire, territoire et projet. Il s'intéresse à la fabrique du patrimoine et à la fabrique du projet. Il suit le patrimoine et le projet en train de se faire. Il s'interroge sur la façon dont ces deux pratiques se questionnent, s'entremêlent et interagissent. Comment patrimoine et projet peuvent s'ouvrir dans leur fabrique et dans leur pratique avec un déplacement de l'intérêt pour le processus. Il propose d'aborder le patrimoine et le projet autrement, *«comme une écologie dynamique qui à travers ses différentes modalités d'actions redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués<sup>6</sup>»*.

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du *«projet en train de se faire»* : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de Seine Aval, il associe la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, peuvent être associées au travail.

Le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...) et plus largement à l'échelle du grand territoire (OIN Seine Aval, Confluence Seine-Oise).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses peuvent émerger de ces croisements ?

---

<sup>6</sup> Latour Bruno et Yaneva Albena, «Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture», *Explorations in architecture*, 2008.





# DIAGNOSTIC PAYSAGER

## La méthode

Quels sont les éléments signataires du paysage du Val de Seine ?

Une somme de motifs paysagers ne crée pas forcément un paysage. C'est pourquoi dans ce travail qui procède par relevé d'éléments distincts et thématiques, il ne s'agit pas d'une *étude de paysage*. L'observation attentive d'un paysage révèle souvent la répétition d'un certain nombre d'évènements paysagers. Ainsi, bien qu'il soit en constante évolution, le paysage porte en lui un certain nombre «d'empreintes», ou «permanences» au fil du temps. Par leur présence, par leur répétition, ces empreintes participent à la fondation d'une singularité paysagère, voire d'une identité.

Dans la vallée de la Seine, en aval de Paris, le volet paysage du diagnostic patrimonial propose donc de relever 12 types d'empreintes qui, à l'échelle de ce grand territoire de 52 communes, sont autant de «signatures» du paysage de Seine Aval.

Nous pouvons les classer en 3 grandes catégories, celle qui se rapporte directement à la Seine, celle qui a trait aux grands espaces ouverts et celle qui fait référence aux grands horizons de la vallée :

LA SEINE



1. Les îles



2. Les confluences



3. La navigation



4. Les étangs

ESPACES



5. Les continuités agricoles



6. Les parcours belvédères



7. Les parcs



8. Les espaces particuliers

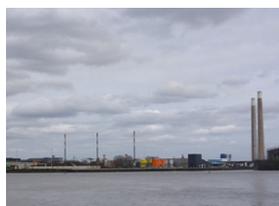
LES HORIZONS



9. Les forêts



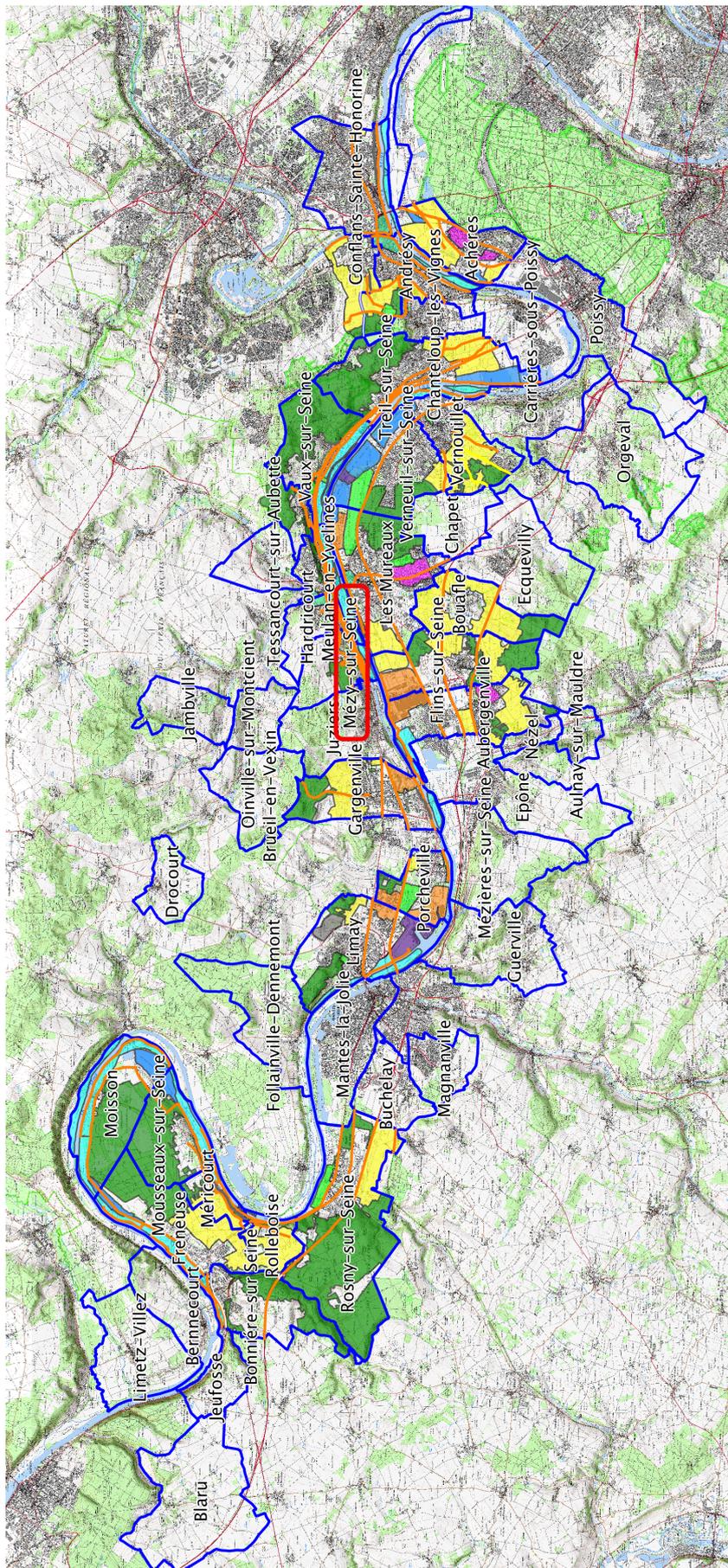
10. Les falaises



11. Les sites industriels



12. Les grands ensembles



### Légende

-  Confluences
  -  Etangs
  -  Forêts
  -  Industries
  -  Grands ensembles
  -  Parcs
  -  Falaises
  -  Iles
  -  Navigations
  -  Continuités agricoles
  -  Communes
  -  Voie belvédère
- 0 5 km

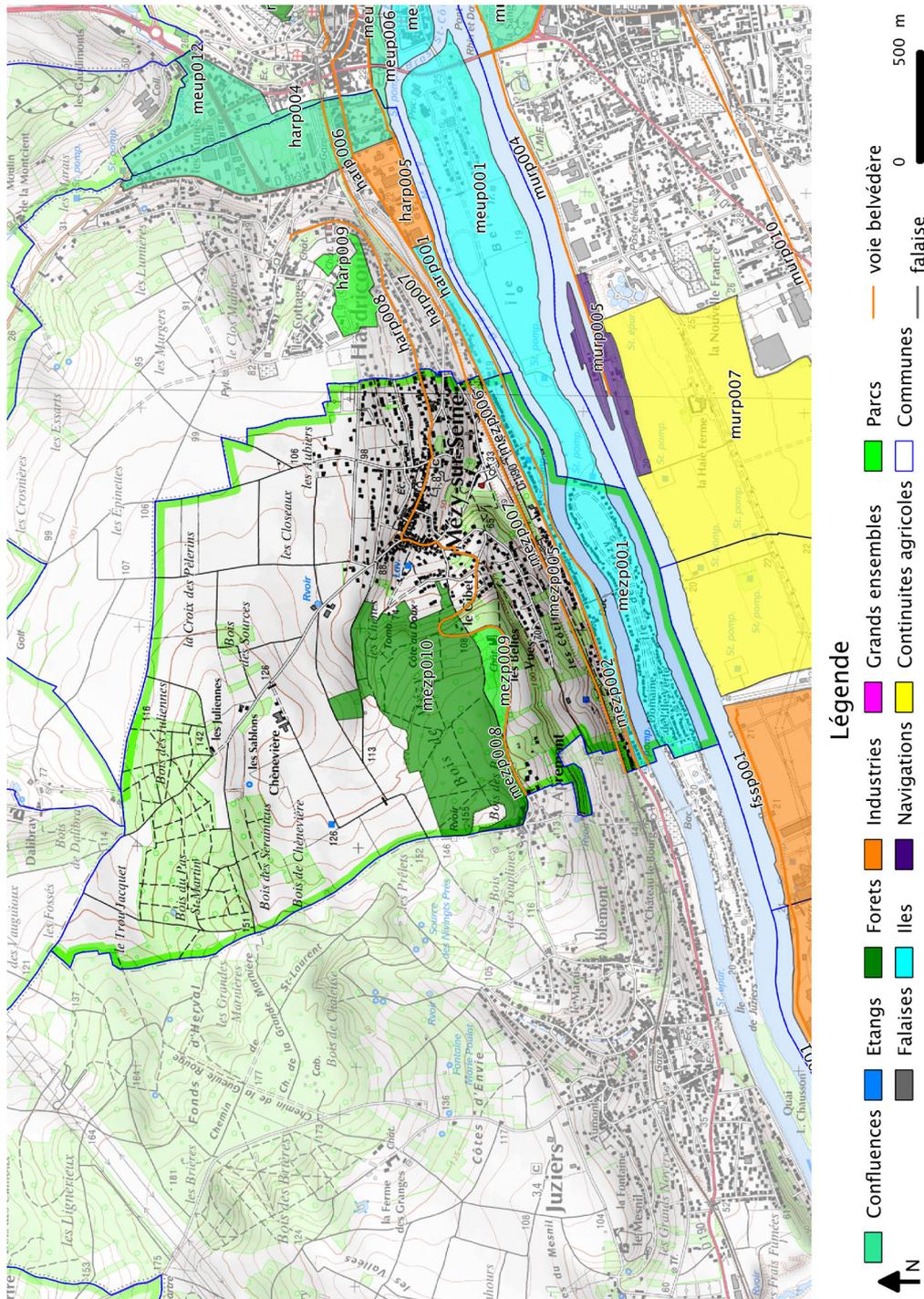
Mézy dans le paysage de Seine Aval (IGN - CAUE 78)

## Typologie et localisation

On relève 5 types d'empreintes à Mézy :

- 1- Les îles
- 2- La navigation
- 3- Les parcours belvédères
- 4- Les forêts
- 5- Les parcs

pour 10 empreintes répertoriées de mezp001 à mezp010.



Carte de situation des éléments

## Relevé descriptif

### 1- Les îles

Les îles naturelles ou agricoles portent en elles un cortège de paysages «sauvages» ou «ruraux», facteur de dépaysement précieux dans le contexte largement urbanisé de l'Ouest parisien. Lorsqu'elles sont habitées, les îles proposent des paysages souvent verdoyants, et des sites de villégiature. Ces paysages rares et souvent méconnus de la région parisienne, posent l'enjeu des continuités écologiques de la Seine.

#### **Ile de Mézy**

**Réf. : mezp001**

Ile habitée, maisonnettes, chalets, cabanons et jardins de bord de Seine créent une ambiance pittoresque.



*L'île de Mézy n'est accessible que par bateau...*

**Réf. : mezp005**

Bande de terrains d'origine alluviale, entre fleuve et pied de coteau (D 190), jardins et villas. Site de villégiature.



*De grands jardins et des terrains fertiles favorisent la venue de grands arbres.*

## 2- La navigation

Les usages liés directement à la navigation sur la Seine sont souvent à l'origine de formes d'espaces très particuliers et concernent en particulier les ports ou les anciens ports, les espaces d'embarquement ou de déchargement, les anciennes baignades, les promenades, et autres espaces singuliers...

### Place du Port au Foin

**Réf. : mezp003**

Esplanade plantée de tilleuls d'alignement. Quais d'accostage. Face à l'île Belle.



*Des espaces ordonnancés par les arbres d'alignement.*

### Bac de l'île de Mézy

**Réf. : mezp004**

Espaces d'accostage et de départ du bac reliant l'île de Mézy.



*Des équipements qui formalisent le passage vers l'île.*

### 3- Les parcours belvédères

Les forts reliefs de la vallée de la Seine sont propices au dégagement de vues souvent magistrales, donnant à voir des pans entiers du territoire. Des parcours, routes, chemins donnent un accès privilégié à ces points de vues d'autant qu'ils s'accrochent et révèlent parfois un trait marquant du relief : route de crête, gradation des pentes... On évoque ici des «parcours belvédères» qui donnent à voir autant qu'ils constituent en eux-mêmes des traces structurantes du paysage.

#### **Chemin de halage, rive droite**

**Réf. : mezp002**

Ancien chemin de halage longeant les bords de Seine, entre jardins et berges. Vues sur les cabanons de l'île de Mézy.



*Un parcours au calme du fleuve et des jardins.*

#### **D 190**

**Réf. : mezp006**

Ancien axe royal de Paris à Rouen par Meulan et Mantes. Parcours dessinant la limite des terrasses alluviales. Fortement accompagné d'une villégiature des bords de Seine.



*Ce parcours longe la Seine sans pourtant la donner à voir.*

### **Chemin de fer**

**Réf. : mezp007**

Ligne Paris Saint-Lazare-Mantes par la rive droite de la Seine ; vues régulières en belvédère malgré un manteau végétal souvent présent le long des voies.



*La voie ferrée renforce la structuration linéaire de la vallée.*

### **Route du Gibet, route d'Apremont**

**Réf. : mezp008**

Route montant le coteau de Mézy à Apremont. Vue dominante sur la vallée de la Seine et sur la plaine de la Haie.



*En position élevée, le regard peut saisir la vallée dans toute son ampleur.*

#### 4- Les forêts

La direction géologique caractéristique du Bassin Parisien oriente le Val de Seine sur un axe nord-ouest sud-est dont la lecture est renforcée par la continuité des coteaux et des ourlets forestiers qui les couronnent. En contrepoint, des boisements très différents mais très marquants accompagnent les fonds de la vallée en larges aplats boisés, caractéristiques des paysages de boucles alluviales. Ainsi, la permanence de ces horizons forestiers figure parmi les marqueurs fondamentaux des paysages du Val de Seine.

##### **Bois de Mézy**

**Réf. : mezp010**

Grand bois chapeautant le relief du coteau de Seine. Il domine la vallée de la Seine et le vallon de Mézy. Il participe à l'enchaînement des boisements des hauts coteaux et des horizons de la vallée de la Seine.



*Bois et champs cultivés font le lien entre vallée de la Seine et Vexin français.*

#### 5- Les parcs

La vallée de la Seine a été très tôt un site de villégiature, dès le XVIIème siècle, s'appuyant sur la qualité des paysages, et de grandes propriétés l'ont longtemps jalonnée. Certaines d'entre elles subsistent et leurs parcs entretiennent encore un rapport étroit, de près ou de loin, avec le passage du fleuve. Les compositions comportent une dimension historique qui caractérise un style, une époque ou des personnalités particulières. Quelques compositions plus récentes de parcs urbains peuvent présenter également un intérêt significatif dans le grand paysage de la vallée de la Seine.

**Le Gibet, les Belles Vues**

**Réf. : mezp009**

Parc de la villa Poiret : composition champêtre, c'est surtout un balcon sur la vallée offrant des vues dominantes. Vue plongeante sur la plaine agricole de la Haye et les usines automobiles de Flins.



*Les fruitiers apportent une touche très graphique à cette simple prairie...*

N° identifiant	Typologie	Nom	Information	Photo
mezp001	îles, anciennes îles	île de Mézy	Ile habitée, maisonnettes, chalets, cabanons et jardins de bord de Seine créent une ambiance pittoresque.	
mezp002	voie belvédère	chemin de halage, rive droite	Ancien chemin de halage longeant les bords de Seine, entre jardins et berges. Vues sur les cabanons de l'île de Mézy.	
mezp003	navigation	place du Port au Foin	Esplanade plantée de tilleuls d'alignement. Quais d'accostage. Face à l'île Belle.	
mezp004	navigation	bac de l'île de Mézy	Espaces d'accostage et de départ du bac reliant l'île de Mézy.	
mezp005	îles, anciennes îles		Bande de terrains d'origine alluviale, entre fleuve et pied de coteau (D 190), jardins et villas. Site de villégiature.	
mezp006	voie belvédère	D 190	Ancien axe royal de Paris à Rouen par Meulan et Mantes. Parcours dessinant la limite des terrasses alluviales. Fortement accompagné d'une villégiature des bords de Seine.	
mezp007	voie belvédère	chemin de fer	Ligne Paris Saint-Lazare-Mantes par la rive droite de la Seine ; vues régulières en belvédère malgré un manteau végétal souvent présent le long des voies.	

mezp008	voie belvédère	route du Gibet, route d'Apremont	Route montant le coteau de Mézy à Apremont. Vue dominante sur la vallée de la Seine et sur la plaine de la Haie.	
mezp009	parc	Le Gibet, les Belles Vues	Parc de la villa Poiret : composition champêtre, c'est surtout un balcon sur la vallée offrant des vues dominantes. Vue plongeante sur la plaine agricole de la Haie et les usines automobiles de Flins.	
mezp010	forêt	bois de Mézy	Grand bois chapeautant le relief du coteau de Seine. Il domine la vallée de la Seine et le vallon de Mézy. Il participe à l'enchaînement des boisements des hauts coteaux et des horizons de la vallée de la Seine.	

## **Conclusion**

Bien qu'appartenant à la vallée de la Seine, la commune de Mézy est empreinte du Vexin Français dont elle fait également partie, par la configuration et les matériaux de son bâti ancien, par le doux vallonnement de son talweg, ou encore par la proximité du plateau agricole et de ses bois et bosquets disséminés. Ici le Vexin s'expose en vallée de Seine : les bois couronnent la crête de la vallée, les voies des coteaux offrent des belvédères dominants sur la vallée permettant d'en comprendre d'un seul regard toutes les composantes naturelles, agricoles, habitées et industrielles. L'implantation du château de Mézy, de la villa Poiret, a saisi ce regard qui plonge aujourd'hui au dessus de la plaine agricole de la Haye et des usines automobiles de Flins dans un contraste et une ampleur saisissants. L'île de Mézy et le domaine de l'île Verte font partie de ces lieux plus confidentiels mais d'exception, domaines du fleuve, habités, jalonnés de cabanons et de maisonnettes pour le plaisir des week-ends passés au bord de l'eau...





# ANNEXE

Cet article est un tiré à part des actes du colloque organisé par la Région Ile-de-France les 24-25 novembre 2011 :

*Ces Patrimoines qui font territoire*, sous la direction d'Arlette Auduc, Paris, Région Ile-de-France, Somogy, 2012, pp. 46-66.



## Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux.

### L'exemple de l'OIN de Seine Aval

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. C'est pourquoi un projet de diagnostic patrimonial a été engagé par le CAUE des Yvelines et le service Patrimoines et inventaire de la Région Ile-de-France. La méthode et les premiers résultats de ce travail ont été présentés lors du colloque du 24 novembre 2011 intitulé «ces patrimoines qui font territoire» et publiés dans des actes dont un extrait est reproduit ci-dessous<sup>1</sup>.

#### **Roselyne Bussi re**

*Conservatrice en chef du Patrimoine, R gion Ile-de-France*

#### **Un projet original conjuguant quatre regards**

Dans leur travail quotidien de connaissance du patrimoine, tant exceptionnel qu'ordinaire, ancien que contemporain, industriel que rural, le Service Patrimoines et Inventaire d'Ile-de-France<sup>2</sup> et le CAUE 78, se sont croisés   plusieurs reprises. Et l'O.I.N. de Seine Aval a permis de mettre en place une collaboration permettant de porter un triple regard sur le patrimoine, celui d'un architecte, celui d'un historien et celui d'un paysagiste.

Le diagnostic patrimonial consiste en un arpentage du territoire « pas   pas », avec un rep rage parcelle par parcelle, les b timents  tant examin s   travers une grille de lecture, pour r v ler dans l' paisseur du b ti l'identit  sp cifique de la commune. Le p rim tre d' tude s'arr te aux ann es 1960/1970. Il est pr vu d'y adjoindre un diagnostic du patrimoine industriel qui sera r alis  par Nicolas Pierrot.

Le diagnostic architectural et urbanistique est conduit par H l ne Bouisson, architecte travaillant au CAUE des Yvelines, dans la dynamique des projets en cours. Il examine le r seau viaire et les espaces vides remarquables, (sentes, places...), le r seau hydraulique (rus), les  l ments architecturaux autres que le b ti (murs...), recense les t moignages vari s, et la mani re dont le patrimoine sait tirer parti du territoire dans lequel il s'inscrit. Il peut servir de pr alable aux projets de la commune :  laboration ou r vision d'un PLU,  tude de centralit , densification des c urs d' lots, programmation d'espace public et d' quipement, suivi au quotidien de la transformation du b ti... et servir de r servoir de connaissance au projet Seine Park, programme d'actions relatif   la Seine.

Le diagnostic paysager r alis  par Fran ois Adam, paysagiste au CAUE des Yvelines, porte sur le grand territoire en lien avec le fleuve et la d marche Seine Park. Un regard est port  sur chaque commune et suivant des th matiques sp cifiques :  les ou anciennes  les, confluences, anciens et nouveaux ports et espaces particuliers des bords de Seine, grands  tangs, grandes continuit s agricoles, belv d res, grands horizons forestiers, parcs, petites et grandes falaises.

A cette  quipe est associ  Laurent Kruszyk, photographe du service Patrimoines et inventaire, qui r pond   la demande ponctuelle des chercheurs (prises de vue d'urgence,  l ments difficiles   photographier), mais parcourt lui aussi le territoire pour en restituer sa propre vision.

La d marche qui s' t  labor e en cours de route et ne cesse d' voluer, n' st pas issue du n ant. Elle s'appuie sur la longue tradition de l'inventaire topographique.

<sup>1</sup> *Ces patrimoines qui font territoire*, Actes du colloque r gional 24-25 novembre 2011, Paris, R gion Ile-de-France, Somogy, 2012, pp.42-66.

<sup>2</sup> Andr sy, Carri res-sous-Poissy, Chanteloup-l s-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Orgeval, Poissy. Voir les dossiers sur les base M rim e. Palissy et M moire <http://www.culture.oouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>



### Une méthode adaptée de l'inventaire topographique

Dès sa fondation en 1964, l'Inventaire s'est ancré dans le territoire. Plusieurs citations d'André Chastel, un de ses pères fondateurs, l'attestent : *« Il ne peut [...] s'agir d'épingler les notices d'édifices isolés. Tout ce qui a été dit précédemment sur les principes actuels de l'histoire de l'art amène à faire une place nouvelle aux ensembles. Il faut considérer les quartiers, les « zones », le cadre urbain et, dans les meilleurs cas, le site... »*<sup>3</sup> ou bien *« L'architecture, c'est l'édifice dans l'espace et dans un site. Vous ne pouvez pas la décrocher, vous ne pouvez pas reconstituer un musée avec des pièces d'architecture »*<sup>4</sup>.

Le diagnostic patrimonial s'inscrit donc dans la lignée du mode d'approche topographique élaboré par l'Inventaire depuis sa création et présenté dans l'ouvrage *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*<sup>5</sup> et qui en permanence a oscillé entre la volonté de couvrir un vaste territoire et celle de mener des études plus approfondies.

#### *La phase de recherche documentaire*

Il n'est pas question de partir sur le terrain « nez au vent ». Une première phase de documentation préalable doit permettre d'avoir une connaissance théorique du territoire, que le pas-à-pas viendra confirmer ou infirmer.

Par exemple, il n'est pas inutile, pour comprendre un territoire comme celui de Juziers, de savoir que ce dernier dépendait de l'abbaye Saint-Père de Chartres, que la paroisse produisait un vin renommé et que la vigne occupait un quart du terroir avant la Révolution<sup>6</sup>. Ou bien de connaître la date d'arrivée du chemin de fer et la nature de celui-ci : la ligne Paris-Rouen ouverte en 1842 et qui passe sur la rive gauche a généré des transformations urbaines différentes de celle de la ligne Argenteuil-Mantes par la rive droite mise en place en 1892.

3. André Chastel, « Pour un inventaire national »- *Le Monde*- 22 septembre 1961.

4. André Chastel, « Entretiens avec André Chastel »- *Revue de l'Art* -1991-3.

5. Verdier Hélène, Melot Michel (Dir.), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, Paris : Monum, Ed. du Patrimoine, 2001, p. 37.

6. Lachiver Marcel, *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVIIe au XIXe siècle*, S.H.A.P.V.V, 1982, p. 150.

De la même manière on ne peut pas comprendre la configuration de Rolleboise si on ignore qu'y passait la route royale, ce que nous apprend l'atlas Trudaine<sup>7</sup> et que s'y trouvait un relais de poste avant la montée vers le plateau. C'est là aussi qu'arrivaient au XIXe siècle, la galiote de Poissy et le bateau à vapeur que prenaient les gens peu fortunés pour monter ensuite dans des voitures pour Rouen<sup>8</sup>. «*Le village de Rolleboise, peuplé d'environ quatre cents habitants, est le point de correspondance de la galiote de Poissy et du bateau à vapeur, avec les carrioles et cabriolets de Rouen; ce qui ya fait établir beaucoup de cabarets. ...Ainsi les personnes qui prennent cette voie économique pour se rendre de Paris à Rouen vont par terre jusqu'à Poissy, par eau de Poissy à Rolleboise, puis encore par terre de Rolleboise à Rouen*».



Mais il n'est pas possible de mener une recherche préalable aussi approfondie que dans le cas d'un inventaire topographique et notamment d'aller inventorier les fonds d'archives départementales et municipales. Seules les ressources les plus abordables sont dépouillées : monographies locales publiées dans les communes, livres sur le patrimoine comme les ouvrages édités par Flohic<sup>9</sup>.

7. <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.html>

8 Vaysse de Villiers, Régis, *Itinéraire descriptif de la France ou géographie pittoresque de ce royaume par ordre de route, Région du nord-ouest*, Paris, Jules Renouart, vol.2, 1830, p. 88.

9. *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Flohic, 2000.

### *La préparation cartographique et iconographique*

Les ressources infinies d'Internet permettent de rassembler rapidement de nombreuses cartes historiques qui aident à la compréhension du territoire. Parmi celles-ci l'atlas Trudaine, par exemple, conservé aux Archives nationales, donne le tracé de la route royale de Paris à Rouen. Le long de ce parcours on voit se dessiner la vallée de la Seine, les rus qui entaillent le coteau ainsi que les efforts d'embellissement des entrées de ville comme à Limay. Dans ce bourg qui disposait d'un pont depuis le Moyen Age, les ingénieurs du XVIIIe siècle décidèrent de créer un pont neuf (reconstruit en 1845 puis en 1874) et proposent à cette occasion une spectaculaire entrée de ville avec une place circulaire que les bâtiments actuels qui la cernent laissent encore deviner. Ou bien la carte des Chasses dont le détail permet de voir à quoi précisément ressemblait le bourg des Mureaux et notamment sa confluence avec la Seine.

Mais le document le plus précis et le plus général est le cadastre napoléonien qui est reporté sur le cadastre actuel pour établir la cartographie de terrain. Sur le plan iconographique, les cartes postales anciennes fournissent un fonds très pratique et dont la consultation sur le terrain apporte beaucoup.



Certaines maisons dont la façade a été appauvrie par un ravalement drastique ayant fait disparaître tout sa modénature se comprennent mieux à la lecture des cartes du début du XXe siècle. D'autre part, le service dispose d'un fonds iconographique très utile, celui du pré-inventaire qui a été réalisé dans les années 1980 et s'avère une source précieuse.



### *L'arpentage du territoire : un regard rapide mais exhaustif*

Comme dans un inventaire topographique «classique», le cœur du travail est l'arpentage des communes, parcelle par parcelle, avec un principe très fort : laisser parler le territoire. Ce regard est porté depuis la rue puisqu'il faut aller vite, ce qui n'exclut pas de passer à côté de richesses insoupçonnées. Néanmoins, ce simple furetage révèle de nombreuses traces méconnues ou oubliées du patrimoine. C'est ainsi que des carrières abandonnées ou bien un abri de cantonnier, ou une croix de chemin retrouveront une visibilité. Ou bien encore une grande propriété disparue à Juziers et qui a laissé une marque très forte le long de la Seine où se déploie encore le mur qui la bordait.

### **Des résultats probants**

Parcourir ainsi un vaste territoire et le regarder à travers une grille unique de lecture sans lui appliquer des schémas tout faits permet d'obtenir des résultats rapidement, même si la totalité des communes n'a pas encore été diagnostiquée.

### *Mettre en valeur l'ordinaire*

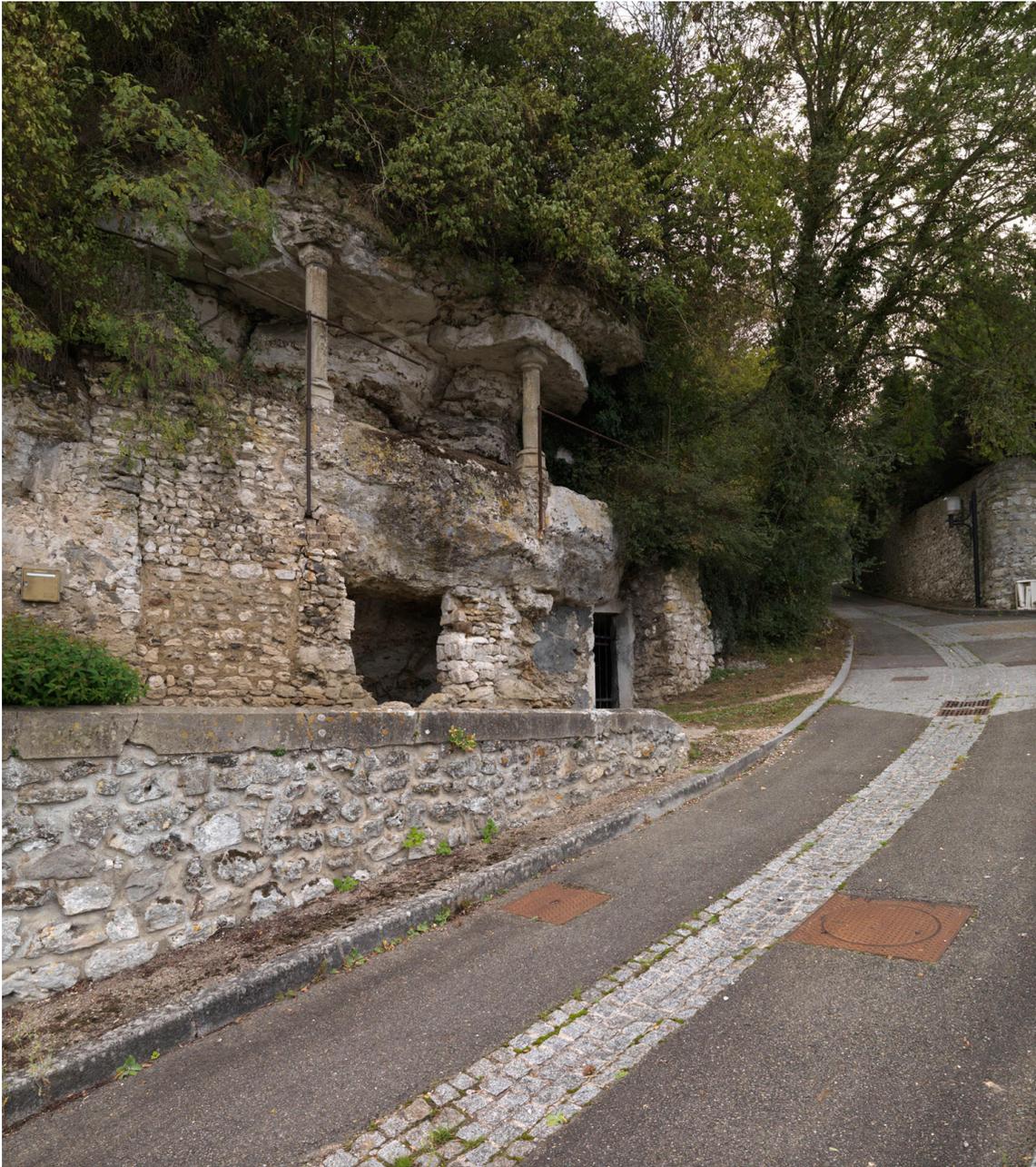
Tout d'abord, cet arpentage permet de relever et de donner à voir le patrimoine ordinaire qui forme l'essentiel du paysage des villes et bourgs<sup>10</sup>. La ville de Juziers, par exemple, qui est connue pour son église gothique classée dès 1850, a révélé un patrimoine rural plus modeste mais très intéressant dans son adaptation au site. C'est en effet l'une des vertus principales du patrimoine ordinaire que de forger l'identité du lieu qu'il occupe. A Juziers, bourg installé sur le coteau échancré qui borde le plateau, plusieurs cours communes ont été repérées. Elles présentent la particularité d'occuper tout un îlot dont la façade sud qui s'élève de deux niveaux au-dessus d'un étage de soubassement domine le panorama, tandis que la façade nord de plain-pied avec la chaussée permet l'accès à la cour commune. Ce type d'habitat, quelque peu dénaturé par des reprises d'ouvertures, reste très spectaculaire et mérite qu'on s'y intéresse.



Un autre aspect du patrimoine ordinaire, déjà connu grâce à des études antérieures<sup>11</sup>, est mis au jour par le travail de terrain : il s'agit de toutes les « boves », celliers creusés dans le calcaire qui jalonnent les bords de Seine. A Méricourt, par exemple, un deuxième front urbain se déploie à l'arrière des maisons sur rue. Il recèle de nombreux celliers troglodytiques dont les habitants tirent parti de toutes les manières possibles. A Rolleboise, le confortement de la falaise a donné lieu à un aménagement monumental remarquable.

10. Roselyne Bussière, « Le patrimoine ordinaire », in : *Patrimoines d'Île-de-France, rencontre des histoires, des populations et des territoires*, Actes du Colloque régional, Paris, région Île-de-France, Somogy, 2008, p. 73-74.

11. Diren, Île-de-France, Bassin Seine-Normandie, Association Ar'Site, *Le patrimoine troglodytique du Vexin français : Département des Yvelines et du Val-d'Oise*, Diren, Caue 78 et Caue 95, 1993.



Ce bourg a une histoire édifiante : il est né de la route royale de Paris à Rouen qui passe entre le coteau et la Seine. Les premiers habitants s'étaient installés à mi-pente, comme le prouve le site de l'église et les traces d'un château-fort ayant appartenu aux comtes de Meulan et détruit sur ordre de Charles V<sup>12</sup>. Ils descendirent en bord de Seine, attirés par toute l'activité que générait la présence d'un relais de poste au pied de la côte montant vers Bonnières.

Dans les années 1830, le trafic s'intensifie encore car c'est là, on l'a vu, que les voyageurs modestes qui allaient de Paris à Rouen quittaient la galiote de Poissy ou le bateau à vapeur pour prendre les carrioles et cabriolets vers la Normandie. Le va-et-vient de voyageurs a généré des activités que le patrimoine composé essentiellement de maisons de bourg permettait de supputer et qui apparaissent dans le recensement de 1836 mentionnant cinq aubergistes, quatre cabaretiers, huit charretiers, deux rouliers, trois cochers, un charron, trois bourreliers, quatre maréchaux, cinq mariniers et un pêcheur.

---

12. Grimaud Hélène, *Carte archéologique de Rolleboise*, Conseil général des Yvelines, 1996, ex reprographié, fiche H 02.

A quelques pas de là, le village de Méricourt, qui n'était pas affecté par le trafic de la route royale, est uniquement peuplé de cultivateurs vivant dans des maisons rurales et des maisons à portes charretières.

Relever ce patrimoine modeste qui forme l'essentiel du bâti des bourgs franciliens est urgent car il est menacé de transformations insidieuses qui le dénaturent et le font disparaître. Ici, c'est une maison de bourg à la belle corniche de plâtre dont on enlève l'enduit pour faire apparaître des moellons irréguliers qui n'étaient pas destinés à être vus. Là ce sont des fenêtres que l'on réduit pour faire entrer les châssis en PVC de dimensions standardisées. Ou bien encore c'est une porte charretière très haute à l'origine qui se retrouve coupée pour pouvoir être dotée d'une porte de garage surbaissée. Là, c'est la belle pierre meulière qu'on cache derrière un enduit épais... Le diagnostic permet de relever rapidement ce patrimoine encore lisible et de le donner à voir pour essayer de le préserver ou du moins le laisser disparaître en connaissance de cause.

### *Comprendre la ville*

La plupart des bourgs de Seine Aval étant aujourd'hui devenus purement résidentiels, il est important de relever le patrimoine ancien pour comprendre comment s'est formée la ville et faire émerger une identité masquée par la marée pavillonnaire. A Juziers, par exemple, parcourir pas à pas le territoire permet de retrouver les différents hameaux qui composaient le village. En effet, ce dernier, ainsi que le montre le cadastre napoléonien, était éclaté en sept noyaux bien distincts, Apremont, Juziers-Bourg, Juziers-Ville, Ablemont, le Marais, Aumont et le Mesnil qui avaient chacun leur identité propre. Bien que tous englobés dans un espace urbanisé, ils ont conservé leur spécificité qui mérite d'être soulignée et que les aménageurs perdent parfois de vue.



A Bonnières-sur Seine, le travail de terrain a permis de comprendre comment s'est formée la ville, attirée comme Rolleboise par le passage de la route royale, et qui a vu arriver la ligne de chemin de fer Paris-Rouen en 1842<sup>13</sup>, puis la construction d'un pont routier en 1884. Le territoire de la ville comporte de vastes espaces libres et peu structurés en plein cœur de bourg qui contrastent avec la belle place circulaire Louis Anquetin.

---

13. Inventaire général des richesses de la France, *De Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre*, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239.

A l'entrée de la ville, une activité industrielle très marquante est concentrée autour de l'ancienne usine Singer et des usines métallurgiques Piret. Tous ces éléments repérés par le diagnostic ont pu être facilement explicités grâce à deux ouvrages, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*<sup>14</sup> et la *monographie de l'Instituteur*<sup>15</sup>.

La présence de la route royale avait entraîné la présence d'un relais de poste aux mains de la famille Michaux à partir de 1839. L'arrivée du chemin de fer ayant ruiné les espérances de la poste, Jules Michaux, le fils du maître de poste, se lance dans l'entrepreneuriat à la fois industriel et agricole. Il reconstitue un domaine terrien de 270 ha sur les débris du domaine de la duchesse de Berry dans lequel il crée une ferme modèle. Il cultive les légumineuses, des asperges, crée une étable de 120 bœufs.

Il pratique aussi la culture de la betterave à sucre et construit une distillerie et une usine à phosphates. En 1851, il installe à la Grande ferme (place de la Libération, détruite), une distillerie d'alcool. En 1880, il fonde une laiterie qui expédie son lait à Paris (reprise en 1901 par la société Maggi). Par ailleurs, de 1857 à 1863, il achète des terrains d'une superficie de 1 ha 60 sur lequel il érige une usine pour distiller le schiste bitumeux<sup>16</sup>. Elle est située au bord de la Seine au lieu-dit «la grande Bosse», c'est le noyau de la future zone industrielle de Bonnières.

Cet entrepreneur infatigable, que Zola a immortalisé sous les traits -peu flatteurs- de Margailan dans le roman naturaliste «*L'Oeuvre*», fut aussi maire de Bonnières de 1874 à 1884. C'est dans cette période que la ville s'embellit de la place circulaire Anquetin autour de laquelle se distribuent les écoles de la ville et qu'elle est dotée d'un pont qui génère l'aménagement de l'avenue Gallieni le desservant directement.

Voilà expliqués le vide de la place de la Libération (destruction de la ferme Michaux), l'histoire de la zone industrielle de Bonnières et les aménagements du dernier quart du XIXe siècle que le diagnostic avaient relevés. De plus, des maisons d'ouvriers ont été repérées dans le centre ville de Bonnières (cité Carnot) liées à l'entreprise de métallurgie Piret, ainsi que tout un lotissement à Freneuse pour les employés de Singer, la cité Hervé Duchêne.

#### *Redécouvrir des activités oubliées*

L'arpentage du territoire permet aussi de redécouvrir des activités oubliées. Ainsi la villégiature aux Mureaux. Cette bourgade de 2000 habitants en 1886, desservie par le chemin de fer, a vu se construire de nombreuses maisons de villégiature le long du fleuve ou dans des quartiers limitrophes, villas, maisons de notables et pavillons que le diagnostic a repérés. L'une des plus spectaculaires est celle construite pour Henri Michelet par l'architecte Jules Saulnier<sup>17</sup>. Plus originale est la réalisation du cercle nautique dont les bâtiments pittoresques de 1893 étirent leurs terrasses et leurs garages à bateaux le long de la Seine. On peut aussi évoquer, à Aubergenville, le lotissement d'Elisabethville, des années vingt, doté d'un boulevard de la Plage, d'une plage (disparue), d'un grand hôtel (détruit) et d'un casino (reconverti).



14. Anne Albert, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes-la-Jolie, 1964.

15 [http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche\\_par\\_commune/](http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche_par_commune/)

16 Albert Anne, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes-la-Jolie, 1964.

17. Architecte célèbre pour sa réalisation à la même époque du « moulin Saulnier » pour la chocolaterie Menier à Noisiel. Voir Inventaire général des richesses de la France, *Noisiel, La chocolaterie Menier : Seine et Marne*, APPIF, 1994, Images du patrimoine n° 115, p.24- 29.

D'autres activités connues par l'historiographie mais entièrement disparues, comme la viticulture, peuvent être remises au jour par l'arpentage du territoire. Ce sont les cours communes de Juziers, déjà citées, les celliers maçonnés, ou bien les nombreux celliers troglodytiques disséminés de Rolleboise à Mousseaux-sur-Seine qui en gardent la trace. Cette dernière localité a conservé dans une ancienne «bove» un monumental pressoir classé monument historique depuis 1929. Le parcellaire laniéré hérité de ce passé viticole est encore bien présent dans ces communes, de même que les sentes qui permettaient de gagner le vignoble.

*Mettre les faits en relation et avoir une vision synthétique sur le territoire*

Couvrir rapidement un aussi vaste territoire qui s'étend de Poissy à la Normandie permet d'en avoir une vue superficielle mais synthétique. C'est ainsi que la plage d'Elisabethville vue depuis Juziers prend toute son ampleur, comme le montrent des cartes postales anciennes.



De même cela permet de comprendre comment les différents réseaux se sont installés sur ce territoire et l'ont métamorphosé. Ainsi la route royale de Paris à Rouen qui traversait tout le territoire de Seine Aval depuis Poissy jusqu'à Port-Villez a donné leur importance aux deux ponts médiévaux de Poissy et de Limay. Son tracé rectiligne le long de la rive droite qui est emprunté aujourd'hui par la D 190 permet de comprendre la physionomie, par exemple de Triel qui s'étire le long de la route. A partir de Mantes, la route, après avoir franchi la Seine grâce au pont de Limay, longe la rive gauche, en passant par Rosny-sur-Seine, Rolleboise et Bonnières, comme on l'a vu. C'est la nationale 13. En face, sur la rive gauche se déployait la «route de quarante sous»<sup>18</sup>, plus courte que la route royale mais plus accidentée. Elle était fréquentée par les jardiniers et cultivateurs emportant leurs productions à Saint-Germain et à Paris les mardis et mercredis par sept cents à mille bœufs et deux mille moutons se rendant à la foire aux bestiaux de Poissy. En 1836, l'installation d'un relais de poste à Ecquevilly grâce à la volonté royale<sup>19</sup> a donné ses lettres de noblesse à cet axe qui sera promu au rang de route nationale 13 en 1951, usurpant ce titre au tronçon de la rive droite.

Deux lignes de chemin de fer ont été construites au XIXe siècle le long de la Seine. Depuis son inauguration en 1843, la ligne Paris-Rouen entièrement sur la rive gauche dans sa traversée du territoire de Seine Aval, a contribué à la transformation des bourgs qu'elle desservait<sup>20</sup>. La ville des Mureaux, par exemple, dans laquelle la gare s'est implantée à l'extérieur du bourg, a construit un boulevard de la Gare, axe nord-sud parallèle à la Grande rue, allant jusqu'à la Seine, et bordé à la fois de villas et de bâtiments publics, école, mairie, qui ont contribué à l'embellir. Cet axe est aujourd'hui occulté, remplacé par la D 43 qui aboutit à un échangeur qui a fait complètement disparaître le quartier de la Sangle à l'entrée du pont.



18 Bauvit Jean et Renard Pierre-Émile, *La route de Quarante Sous*, Association Histoire de Chambourcy, de Retz et d'Aigremont (HIS- CREA).

19 Marchand Patrick, *Le maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Paris, Belin, 2006, p.195.

20 Inventaire général des richesses de la France, *De Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre*, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239.

L'arrivée du chemin de fer suit de peu la construction de deux nouveaux ponts sur la Seine : en 1836 à Conflans-Sainte-Honorine et en 1838 à Triel sont lancés deux ponts suspendus « en fil de fer » qui permettent de rejoindre la rive gauche, peut-être en prévision de l'arrivée du chemin de fer sur l'autre rive. Une deuxième vague de construction prend place en 1882-1884 à Bonnières-sur-Seine et à Gargenville (pont de Rangipont), en lien avec le développement industriel de la vallée. L'arrivée en 1892, sur la rive droite, de la ligne de chemin de fer Argenteuil-Mantes transforme Juziers en coupant en deux le centre bourg, tandis qu'à Gargenville, placée à l'écart, elle génère un quartier de petits pavillons et d'industrie encore très lisible aujourd'hui.

#### *Sortir des idées reçues*

Enfin le diagnostic patrimonial permet de donner chair à des idées toutes faites ou de sortir des clichés fréquemment appliqués à la vallée de la Seine. C'est ainsi qu'on ne peut parler de villégiature en bord de Seine sans entendre évoquer le chemin de fer et les Impressionnistes. Ces derniers ont certes séjourné dans de nombreuses bourgades et le train a contribué au développement du phénomène, mais la villégiature existait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle et on trouve des « maisons de campagne » de cette époque à Freneuse ou ailleurs. Plus que les Impressionnistes, ce qui a marqué ce territoire c'est la quête d'une vue. Que ce soit par une situation en promontoire dont de nombreuses villas ou maisons de notable donnent l'exemple, ou bien par l'installation d'un belvédère comme celui du domaine de Châtillon à Rosny-sur-Seine offrant une vue époustouflante sur la vallée.

Un autre cliché est remis en cause par le diagnostic, celui du village serré autour de son église. A Freneuse, jusqu'à sa destruction en 1910, les paroissiens devaient parcourir six cents mètres pour rejoindre leur église. A Juziers, elle se trouve en bord de Seine, à plus d'un kilomètre de « Juziers la ville ». A Bonnières-sur-Seine, aux Mureaux, bien que moins à l'écart, l'église n'en n'est pas moins légèrement excentrée. Malgré le caractère anecdotique de cette remarque, elle permet néanmoins de montrer qu'aucun territoire ne peut être examiné à l'aune des idées reçues.

Ce diagnostic patrimonial qui collectionne les éléments bâtis est largement enrichi par le regard d'Hélène Bouisson, architecte au CAUE des Yvelines, à qui je passe la parole.

## Hélène Bouisson

Architecte, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines

### Diagnostic chevelu

Le travail de diagnostic urbain et paysager, présenté ici, accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussièrè. Sa finalité est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de Seine Aval. C'est pourquoi la présentation se structure en deux parties. Dans un premier temps, elle explique en quoi la conjugaison des trois diagnostics patrimonial, urbain et paysager est une démarche nouvelle. Dans un deuxième temps, elle illustre la manière dont ce diagnostic<sup>1</sup> est mis en relation avec la fabrique du projet.

### Diagnostic

Trois ouvrages éclairent la démarche

*La fabrique du patrimoine* est un ouvrage dans lequel Nathalie Heinich, sociologue, suit la fabrique du patrimoine, «le patrimoine en train de se faire», et s'interroge sur ce qu'il faut privilégier: «l'approche typologique, c'est-à-dire la mise en relation abstraite de l'objet avec les autres objets de sa catégorie ou l'approche urbanistique, c'est-à-dire sa relation concrète avec ceux qui l'entourent»<sup>2</sup>. Le diagnostic conjugue les deux approches, typologique et urbanistique.

«Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture»<sup>3</sup>, est un article co-écrit par Bruno Latour et Albena Yaneva, dans lequel les deux sociologues suivent la fabrique du projet architectural, «le projet en train de se faire». Albena Yaneva propose une nouvelle façon d'aborder le projet comme «un processus, une écologie dynamique qui au travers de ses différentes modalités d'action redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués»<sup>4</sup>.

Enfin, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture* est un ouvrage dans lequel Sébastien Marot, philosophe, suit les théories et pratiques contemporaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et propose «de concilier mémoire, territoire et projet» au travers d'une démarche qui s'intéresse «à la mémoire, ou anamnèse, des qualités du site... la vision du site et du projet comme processus et non comme produit... la lecture en épaisseur et non seulement en plan des espaces ouverts... la pensée relative, une conception du site et du projet comme un champ de relations plutôt que comme un arrangement d'objets»<sup>5</sup>.

1 Dans le texte l'emploi du mot diagnostic signifie la conjugaison des trois diagnostics : patrimonial, urbain et paysager.

2. Heinich Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

3. Latour Bruno et Yaneva Albena, « Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture », *Explorations in architecture*, 2008.

4. Yaneva Albena, « Ecologie du projet », *ARCHITECTURE & Ecologie du projet*. Formation EKOPOLIS, 2010.

5. Marot Sébastien, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la Villette, 2010.

### *Diagnostic en relation*

Ce diagnostic résulte de l'association de deux structures différentes, le Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France et le CAUE 78. Il attache ensemble différentes structures, mais aussi différentes façons de penser : un projet scientifique, un projet de valorisation, d'aide à la décision et un projet opérationnel. Il s'intéresse aux gens qui habitent, aux règles d'urbanisme qui encadrent, aux projets qui conservent, transforment, dénaturent... et met en relation «*les objets, les humains et les contextes*»<sup>6</sup>.

### *Diagnostic à trois échelles*

Le diagnostic est conduit à trois échelles : à l'échelle du bâti, à l'échelle urbaine et à l'échelle du grand territoire. Il articule trois regards : le regard de l'historienne Roselyne Bussière, le regard de l'architecte Hélène Bouisson et le regard du paysagiste François Adam.

Le regard de François Adam<sup>7</sup>, troisième pilier de notre travail, va être présenté sommairement. Il identifie dix marqueurs du paysage, ou empreintes, qui expriment aujourd'hui la longue sédimentation du paysage. Ces empreintes sont toujours de près ou de loin en lien avec le fleuve. Elles signent l'identité de la Seine et de son parcours dans la vallée de la Seine Aval. Les dix marqueurs qu'il identifie sont : les îles ou anciennes îles, les confluences, les anciens et nouveaux ports et espaces particuliers en bord de Seine, les grands étangs, les grandes continuités agricoles, les parcours belvédères, les grands horizons forestiers, les petites et grandes falaises, les parcs et les jardins, des espaces et des signes particuliers...

### *Diagnostic urbain*

Le diagnostic que je conduis est un diagnostic urbain au sens où il tente, dans le temps qui lui est imparti, d'«*appréhender la ville comme un système de relations*»<sup>8</sup> et de retracer sommairement ces relations.

Il met à jour les relations de la ville à son territoire : relation à son site, à la Seine, à la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au réseau viaire et au réseau bâti. Il identifie, sur le terrain, les éléments qui témoignent et permettent cette relation et s'interroge sur la façon dont ces éléments peuvent être pris en compte et nourrir le projet. Il s'intéresse «*à ce par quoi nous sommes liés en arrière... et aux fondations pour toutes les choses à venir*»<sup>9</sup>.

Le diagnostic urbain est relatif à un moment donné et spécifique à chaque ville. Il dépend de son site, de son histoire et de ses projets. C'est un diagnostic instable en cours de définition de son propre corpus. Chaque ville est susceptible de faire évoluer ce corpus avec une expertise qui se construit en s'exerçant. C'est un «*work in progress*».

### *Diagnostic dans la dynamique du projet*

Enfin, le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...), et plus largement à l'échelle du grand territoire (Seine-Aval, confluence Seine-Oise...).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses pertinentes peuvent émerger de ces croisements ?

La deuxième partie de la présentation explore les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et la fabrique du projet.

---

6 Heinich Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

7 François Adam, paysagiste au CAUE 78, n'intervient pas dans la présente communication. Le diagnostic paysager est en cours.

8 Heinich Nathalie, op.cit.

9 Arendt Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

## Diagnostic et fabrique du projet

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du « projet en train de se faire » : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de la Seine- Aval, nous associons la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, sont associées au travail<sup>10</sup>.

### *Diagnostic et projet des habitants*

L'exemple de la ville des Mureaux illustre les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et le projet des habitants.

Aux Mureaux, j'assure tous les quinze jours une permanence de conseil, dans laquelle je suis tous les «projets en train de se faire avec les acteurs impliqués»<sup>11</sup>. L'accompagnement se fait, le plus en amont possible du permis de construire, dans le cadre d'une permanence croisée avec le CAUE 78, l'élue à l'urbanisme, l'instructeur et le pétitionnaire. Le but de ces permanences est de «conjuguer les savoirs plutôt que de les séparer»<sup>12</sup>.

Les permis de construire sont la chambre d'enregistrement du plus grand nombre de transformations quotidiennes de la ville (ravalement, extension, surélévation, construction nouvelle, densification de cœur d'îlot...) Ainsi, suivre les permis de construire permet de comprendre la fabrique de la ville ordinaire, comprendre «comment elle est venue à être avec un déplacement de l'intérêt pour le processus plutôt que pour la chose»<sup>13</sup>.

Lorsque nous avons présenté le diagnostic aux élus, au service de l'urbanisme et à certaines équipes de projets, nous nous sommes rendus compte que ces différents acteurs avaient une faible conscience des patrimoines de la ville malgré l'empilement des études. Si la connaissance existe, elle est ailleurs, dans un autre service, à la culture mais pas à l'urbanisme. En tout cas elle n'est pas mobilisée au service du projet.

Cette méconnaissance peut aussi s'apparenter à l'oubli. Oubli qui s'explique par le changement qui structure l'organisation des services, l'organisation du travail et l'organisation des projets. La ville des Mureaux, quand elle se définit à elle-même, oublie d'ailleurs qu'elle était une ville de villégiature ou même qu'elle avait un port.

Le diagnostic, qui se souvient et qui parcourt pas à pas, bâti par bâti, renoue le fil conducteur et apporte rapidement une connaissance précieuse pour le projet. Dans la permanence de conseil, lorsque je suis interrogée, le fait d'avoir le diagnostic, l'arpentage et l'existant avec moi, permet de déplacer l'échelle de questionnement et l'échelle de réponse : est-ce un projet de ravalement? Est-ce un projet d'entrée de ville ? Ou est-ce un projet de valorisation d'une ancienne emprise industrielle ?

La mise en relation du diagnostic, du permis de construire et du projet des habitants montre par ailleurs la difficile compatibilité entre le patrimoine, les règles et le projet des habitants. L'exemple des pavillons illustre bien cette difficulté. Bien souvent, aux Mureaux tout au moins, le pavillon, construction de taille modeste, est une première amarre pour l'acquisition d'un bien et pour le projet de la famille. Arrimée à cette petite chose, la famille va s'agrandir (trois à quatre enfants, seconde famille parfois) et demande au pavillon de grandir avec elle. Or, quand l'agrandissement rencontre la règle, cela ne se passe pas toujours bien et peut même aboutir à des réponses impossibles et parfois monstrueuses.

Les enseignements croisés du diagnostic et du suivi des permis de construire, sont mis au travail avec Roselyne Bussière pendant la durée du diagnostic. Ces questionnements modifient les connexions parmi les acteurs impliqués, nourrissent la fabrique du projet des habitants et enrichissent la fabrique de la ville.

---

10 Pour l'instant sont intervenus Elisabeth Rojat-Lefebvre, Bruce Plancke, Didier Renard, François Adam, Christelle Berger, Pascale d'Anfray-Legendre, Valérie Flicoteaux, Pascale Czobor et Cécile Varoquier.

11 Yaneva Albena, op.cit.

12 Arendt Hannah, op.cit.

13 Ibid.



L'élue à l'urbanisme Mme Michel participe à la plupart des permanences, Roselyne Bussière intervient dans certains conseils, Energies Solidaires vient de nous rejoindre pour améliorer la dimension énergétique des constructions, les habitants prennent plus facilement conscience de leur patrimoine et le diagnostic est systématiquement une référence dans le suivi des projets. Progressivement les permanences de conseil aux Mureaux s'apparentent «à un parlement des choses controversées»<sup>14</sup>.

#### *Diagnostic et projet des communes*

Les exemples de Méricourt et de Juziers illustrent les relations qui peuvent s'articuler entre le diagnostic et le projet des communes.

#### MÉRICOURT

La commune de Méricourt s'interroge sur la stratégie d'aménagement de son cœur de ville et la requalification des espaces publics, des voies et des circulations douces. Elle dispose d'une bonne connaissance de son patrimoine. Le diagnostic permet de revisiter ce patrimoine, de le voir autrement et de le mobiliser dans une dynamique de projet.

Méricourt est situé dans un site de méandre très affirmé, où les accidents dans le parcours du fleuve dessinent des boucles, avec une alternance de rives concaves et de rives convexes. Méricourt s'implante sur la rive concave de la boucle de Moisson, marquée par la présence d'une falaise abrupte. Trois chemins traversent la boucle et relient Méricourt à Freneuse<sup>15</sup>. Dans le village les sentes sont la terminaison de ces chemins. La topographie détermine les caractéristiques de ces sentes : en épingle dans le coteau et plongeantes vers la Seine.



<sup>14</sup> Arendt Hannah, op.cit.

<sup>15</sup> Méricourt est un ancien écart de Freneuse, ce qui explique la présence et l'usage de ces chemins.

Le village s'est développé linéairement au pied de la falaise, le long de la grande rue en remblais et en balcon sur le fleuve. Deux rives opposées se font face : côté falaise un front bâti plus ou moins continu, côté Seine une rive vernaculaire le long de laquelle s'intercalent de petits espaces publics d'une grande simplicité et des jardins en terrasse sur la Seine.



La falaise et le front bâti sont deux lignes parallèles. L'une est courbe et naturelle, l'autre est rectiligne et construite. Elles sont mêlées par un processus de fabrication réciproque. Les habitations construites avec les matériaux de la falaise ont leurs dépendances dans les troglodytes générées par cette extraction.

La falaise comme matière habitable, confère à Méricourt son identité spécifique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. C'est à la fois un révélateur de l'installation de la ville dans un site spécifique mais c'est aussi un matériau de construction à portée de main. Cette proximité du site et du faire qualifie la fabrique de l'espace public dans laquelle nous pouvons lire la main de celui qui habite.



La question qui se pose au projet à Méricourt est la suivante : comment la fabrique du patrimoine et la fabrique du projet peuvent-elles se conjuguer dans l'espace public ? C'est-à-dire comment le projet va-t-il faire dans sa fabrique pour intégrer, pour augmenter la relation privilégiée de la ville à son territoire ? Pour ne pas l'estomper ? Pour ne pas la banaliser ? Cette question est donc au travail. Le projet se fait... Nous aurons les réponses, nous l'espérons, avec le projet<sup>16</sup>.

## JUZIERS

A Juziers, la commune travaille sur l'élaboration de son PLU<sup>17</sup>. Dans le rapport de présentation de ce document, le patrimoine est composé de dix sept bâtisses remarquables, deux châteaux et cinq lavoirs. Le diagnostic, en comparaison, apporte une connaissance plus précise, plus fournie et plus ancrée. Il s'intéresse à un corpus plus large de patrimoine bâti<sup>18</sup> ainsi qu'au patrimoine urbain<sup>19</sup> que je vais détailler maintenant.

Juziers est situé dans un site de méandre très peu affirmé. Le territoire de la commune qui s'étend du plateau du Vexin à la Seine est marqué par un fort relief avec un coteau sillonné de cinq micro-vallons. Le réseau des chemins s'organise suivant une maille quadrillée qui se déforme pour suivre cette topographie spécifique. Les neuf hameaux composant Juziers prennent place dans ce maillage, soit dans le coteau soit dans le replat entre le coteau et le fleuve.



16 Projet conduit par l'agence de paysage Praxys et accompagné par Valérie Flicoteaux, architecte-conseiller au CAUE 78.

17 Projet de PLU accompagné par Pascale d'Anfray-Legendre, architecte urbaniste-conseiller au CAUE 78.

18 Le diagnostic patrimonial s'intéresse au patrimoine ordinaire. Il intègre dans son corpus les typologies suivantes : immeuble, maison avec boutique, maison avec porte charretière, maison d'artisan, maison de bourg, cour commune, maison de maraîcher, maison rurale, ferme, maison de notable, villa, pavillon, maison de campagne, maisons jumelles, équipement artisanal/industriel, équipement de génie civil, équipement de loisir, équipement religieux, château. 177 bâtiments sont repérés dans le diagnostic patrimonial.

19 Le diagnostic urbain s'intéresse aux éléments qui témoignent et permettent la relation longue de la ville à son territoire. 90 éléments construits et non construits sont repérés dans le diagnostic urbain.

Les vides à l'intérieur de la structure urbaine nous mettent en relation. Relation dans l'espace avec ce qui existe ici, autour, au-dessus, au-dessous de nous. Relation dans le temps avec ce qui existe maintenant, avec ce qui a existé et avec ce qui existera. Ces vides nous mettent en relation avec les autres et les autres êtres vivants ; avec le site d'origine et avec l'origine de l'installation. Ils ont une «fonction mémoire»<sup>20</sup> et provoquent une sorte «d'épiphanie»<sup>21</sup> du passé et du territoire.

Les vides sont d'une grande richesse d'usage longuement sédimentée : jardin d'agrément, jardin potager, jardin ouvrier, verger, potager, carrière... Cette richesse est révélatrice de la relation longue de la ville à son territoire. Suite à une urbanisation opportuniste et désorganisée, ces vides deviennent résiduels et très convoités. Avec l'injonction de construire la ville sur la ville, ils sont considérés comme opportunité de projet et risquent d'être uniformisés et bradés pour des constructions extrêmement médiocres.



Dans le tissu urbain, entre les mailles du réseau viaire, de nombreuses sentes héritées du maillage agricole sont en redondance avec la topographie. Parallèles aux courbes de niveaux, elles redessinent les vallons, perpendiculaires aux courbes de niveaux elles franchissent la pente. Ce sont des mémoires enregistrées sur lesquelles s'adossent les clôtures, les jardins, les constructions.

Les sentes jouent un rôle moteur dans le processus d'urbanisation des vides. Transformées en voies, elles permettent de lotir les vides qui les bordent. Conservées en sente, elles permettent de maintenir ces vides et par voie de conséquence la relation longue de la ville à son territoire.

---

20 Heinich Nathalie, op.cit.

21 Ibid.



Certaines formes construites persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Elles nous donnent à lire une limite parcellaire, une micro-topographie, le passage d'un ru, un mur perré bordant une grande propriété en bord de Seine. Ces presque-riens sont les «*éléments de la continuité... les fils conducteurs... la chaîne qui lie*»<sup>22</sup> les occupations successives.



Ces petits guides nous montrent comment faire avec : avec le site, avec la pente, avec la vue, avec l'eau, avec une certaine forme de densité, avec la voiture... Ils nous montrent que la fabrique ancienne de l'ordinaire est une leçon de relation. Elle résulte d'une longue adaptation aux spécificités locales et nous indique les bonnes places et postures à prendre par rapport à un site.

---

22 Arendt Hannah, op.cit.

### *Diagnostic et projet des territoires*

Enfin, les exemples de la Seine Aval et de la confluence Seine-Oise, illustrent les relations qui peuvent se construire entre le diagnostic et le projet des territoires.



#### SEINE AVAL

Dans le projet Seine Park conduit par l'agence TER pour le compte de l'EPAMSA, les 51 communes composant ce territoire sont regroupées en 14 entités paysagères. Pour aborder le territoire de Seine Aval et organiser l'arpentage, nous avons décidé de nous couler dans la logique de ce projet et d'organiser nos terrains en suivant ses entités paysagères. Le pari sous-jacent est que si le diagnostic intègre l'organisation du projet, alors le projet pourra intégrer les données du diagnostic.

#### CONFLUENCE SEINE-OISE

Au cours de l'année 2012, nous prévoyons de travailler sur le territoire de la confluence Seine-Oise, autour du projet du port fluvial d'Achères. A la demande de la DRAC, la démarche initiée par le diagnostic sera élargie à une échelle interdépartementale, au travers d'une collaboration entre le CAUE 78 et le CAUE 95. Notre collecte sera enrichie par les données des monuments historiques, les données archéologiques et des données environnementales... et d'autres données encore<sup>23</sup>. Notre volonté est de tester de nouvelles relations entre diagnostic, projet et évaluation du projet au travers desquelles ces trois dimensions ne seraient pas seulement successives mais peut-être concomitantes tout au long du processus.

---

<sup>23</sup> Le projet de cette grande collecte est de se mettre au service de ce qui existe déjà, de ce qui n'est pas nécessairement pris en compte, de ce qui n'est pas nécessairement représenté.

### *Diagnostic chevelu*

Nous avons aussi le projet d'inviter dans nos arpentages d'autres regards<sup>24</sup> qui «*en face de la pratique réelle, du travail de repérage et de sélection... en situation, participent activement au travail d'explicitation, aux questions concrètes et aux hésitations qui se posent*»<sup>25</sup>, afin que leurs questions contribuent à faire évoluer et à affiner le diagnostic. Ainsi, nous aurons construit, en référence à la pensée de Bruno Latour, «*un objet chevelu*»<sup>26</sup> ou plutôt un diagnostic chevelu qui attache ensemble différentes structures, différentes façons de penser, différents regards... des objets, des humains et des contextes.

---

24 Sont invités à nos arpentages les regards d'autres que nous : anthropologue, philosophe, artiste, géographe, critique d'architecture, maître d'œuvre... L'invitation est ouverte.

25 Heinich Nathalie, op.cit.

26 Latour Bruno



# GLOSSAIRE

## **Maison de bourg**

Maison alignée, mitoyenne sur les deux côtés, d'un étage carré et présentant une modénature soignée (corniche, bandeaux, entourage de baies...). Elle peut être, selon les époques en moellons enduits, en brique, en meulière. En général ses travées sont régulières.

Le critère discriminant est qu'elle occupe toute la largeur de sa parcelle.

## **Maison avec boutique**

Variante de la maison de bourg qui présente les mêmes caractéristiques que celle-ci, avec en plus la présence de boutique en rez-de-chaussée.

Élément très marquant aussi des bourgs, cette typologie est menacée par la disparition du commerce local ou par la dérive publicitaire.

## **Maison avec porte charretière**

Occupant elle aussi toute la largeur de la parcelle, la maison à porte charretière présente un visage différent selon qu'on se trouve dans un village ou dans un centre bourg. Dans le village, elle peut avoir des ouvertures irrégulières et en général la porte charretière (qui en réalité est un passage charretier) est surmontée d'une fenêtre gerbière qui atteste l'activité agricole de ses occupants.

En milieu plus urbain, elle présente des ouvertures en travées régulières. Elle a souvent une boutique adjacente car c'est une maison de commerçant.

La version encore plus urbaine est la maison à porte cochère.

## **Maison rurale**

Hétérogène, la maison rurale se caractérise par la présence d'une cour que l'on traverse pour entrer dans la maison. De ce fait, elle n'occupe pas toute la largeur de la parcelle. Elle dispose aussi d'annexes agricoles plus ou moins étendues. Enfin, en général elle a des ouvertures disposées de manière irrégulière sur la façade.

La grande variété des implantations à l'échelle d'un village, voire même d'une rue, est une caractéristique essentielle de la maison rurale.

## **Cour commune**

Comme son nom l'indique, la cour commune est constituée d'un espace ouvert commun à plusieurs maisons distribuées autour de lui. C'est une forme d'occupation des cœurs d'îlots. Les maisons, de petite taille, sont mitoyennes, et ont de petites annexes agricoles telles qu'un grenier à l'étage.

Au XIXe siècle la cour commune est devenue une forme d'habitat ouvrier, elle se présente alors sous un jour plus régularisé mais le principe est le même.

## **Ferme**

Exploitation agricole composée d'un logis et de dépendances distribués autour d'une cour. Les variantes sont très nombreuses, de la ferme seigneuriale avec un colombier à la ferme « urbaine » installée au cœur d'un bourg et dont le logis présente la même élévation et le même décor qu'une maison de bourg.

Dans la maison rurale, les annexes agricoles sont plus petites que la maison d'habitation. C'est l'inverse pour la ferme, même si cette répartition est parfois difficile à cerner.

## **Maison de notable**

La maison de notable est une maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire même raffiné et le reflet des modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

### **Maison de campagne**

Le terme de « maison de campagne » est utilisé pour des maisons présentes sur le cadastre napoléonien donc antérieures à celui-ci. Ce sont des maisons la plupart du temps en milieu de parcelle et qui s'affichent moins que les maisons de notable. Elles ont souvent un beau jardin et une implantation non loin de la Seine. Plus difficiles à identifier que les maisons de notables, elles nécessitent des recherches complémentaires en archives pour être bien cernées.

### **Villa**

Plus petite que la maison de notable (donc moins de cinq travées) la villa est une maison d'un étage carré la plupart de temps en milieu de parcelle. Elle peut être alignée, dans ce cas, l'entrée se fait toujours par la façade donnant sur le jardin. Elle présente les mêmes caractères que la maison de notable, notamment en termes de décor. Elle se donne à voir depuis la rue et on y accède par un portail souvent soigné.

### **Pavillon**

Le pavillon est une petite villa dont il a les caractères en moins riche. Il ne dispose pas d'un étage carré mais parfois d'un étage de comble aménagé. Il est lui aussi normalement en milieu de parcelle, même si cette dernière est petite. On trouve aussi beaucoup de pavillons placés en héberge, c'est-à-dire sur la limite parcellaire.

### **Maisons-jumelles**

Pavillons et villas sont parfois disposés en maisons-jumelles c'est-à-dire accolés l'un à l'autre de telle sorte qu'on ait l'illusion que l'édifice est plus grand qu'il ne l'est réellement.

### **Dénaturation**

Le terme est employé dans le sens figuré du dictionnaire « fausser le sens, altérer », c'est-à-dire une transformation qui a changé la nature de la maison et fait qu'on ne sait plus à quel famille elle appartient.

Les transformations sont inévitables, (il n'est pas question de figer le patrimoine ordinaire dans son état présent, c'est contraire à sa nature qui est justement une évolution lente et ininterrompue), mais lorsque cette transformation est si forte qu'on n'arrive plus à déterminer à quelle famille appartient la maison, on parle de dénaturation. Cela ne signifie pas que la maison doit être détruite, loin de là, cela signifie simplement qu'elle ne peut pas être prise en compte en tant qu'objet patrimonial. Les dénaturations sont donc des changements structurels qui affectent les façades, modifications du nombre et du volume des ouvertures, modifications des accès, transformation des espaces agricoles en espaces d'habitation, ouverture de portes de garage très basses ... Dans ce cas, la maison n'a pas été retenue dans le diagnostic puisque on ne peut déterminer à quelle famille elle appartient.

Evidemment, peu de maisons sont restées inchangées depuis leur construction mais ces changements n'empêchent pas d'analyser la nature du bâtiment. Les modifications les plus récurrentes sont

- Le décroutage des façades en moellons irréguliers qui à l'origine étaient destinés à être cachés sous un enduit
- La perte de modénature, notamment en plâtre, lors d'un ravalement intempestif qui supprime les corniches, bandeaux, pilastres, entourages de baies....
- La recherche d'une esthétique « rustique » qui entraîne, outre les moellons apparents, les linteaux de bois, voire même les placages de faux pans de bois
- Le goût des façades propres et lisses avec des enduits contemporains (qui remplacent mal les enduits à la chaux) et le placage de briquettes
- Les portes et fenêtres d'usines en PVC, les volets roulants avec coffre saillant à l'extérieur
- Les volets pleins avec Z à la place des persiennes
- Les portails modifiés, les murs de clôture éventrés par les accès pour les parcelles en cœur d'îlot...

Malgré tout, ces maisons sont repérées car les altérations ne sont pas structurelles et sont réversibles.



# RESSOURCES DOCUMENTAIRES

## Cartographie, iconographie et données statistiques

**Carte de Cassini** (1756-1789)

**Diagramme d'évolution de la population**

EHESS <http://cassini.ehess.fr/>

**Carte des Chasses** (1764-1774)

ressources documentaires du Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile de France

**Atlas de Trudaine** (1738-1780)

Archives Nationales <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.htm>

**Plan d'Intendance** (entre 1780 et 1789)

**Cadastre napoléonien** (1er quart du XIXe siècle)

**Cartes postales**

Archives Départementales des Yvelines <http://archives.yvelines.fr>

**Carte d'Etat-Major** (1820-1866)

**Carte d'Etat-Major des environs de Paris** (1818-1824)

**Carte topographique des environs de Paris** (1906)

<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

**INSEE, base de données, données locales**

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/>

## Sources

**Monographie de l'instituteur** (1899)

**Monographie de Paul Aubert** (2ème quart du XXe siècle)

Archives Départementales des Yvelines <http://archives.yvelines.fr>

## Bibliographie

### **Ouvrages généraux :**

- Lachiver Marcel, *Vigne, vin et vigneron en région parisienne du XVIIe siècle au XIXe siècle*, Société historique et archéologique du Val d'Oise et du Vexin, 1982.
- Marchand Patrick, *Le maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Belin, 2006.

### **Monographies :**

- Bories Edmond, *Histoire du canton de Meulan comprenant l'histoire de ses vingt communes depuis les origines jusqu'à nos jours*, Laffitte reprints, 1978, 2 vol.
  - Collectif, *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Editions Flohic, 2000, p. 505.
- Voir aussi la base : <http://fr.topic-topos.com/>



**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines**  
56, avenue de Saint-Cloud 78000 Versailles  
Tél. : 01 39 07 14 86 • Fax : 01 39 50 61 60  
[www.caue.fr](http://www.caue.fr)

**Conseil Régional d'Ile-de-France**  
**Unité Société**  
**Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs**  
**Service Patrimoines et Inventaire**  
115, rue du Bac 75007 Paris  
Tél. : 01 53 85 53 85  
[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)